

“NOTRE TRADITION C’EST LA DIGNITÉ”

RÉSISTANCE COLLECTIVE FACE AU BACKSLASH ANTIFÉMINISTE ET ANTI-DROITS EN AFRIQUE

Étude menée auprès d’activistes féministes dans 11 pays africains (majoritairement francophones)

REMERCIEMENTS

Ce rapport et la boîte à outils qui l'accompagne ont été élaborés à la demande du consortium du projet « Non au Backlash : Soutenir la résistance collective des mouvements de femmes et féministes en Afrique ».

Cette initiative est mise en œuvre conjointement par le **Fonds africain pour le développement de la femme (AWDF)**, **le Fonds pour les Femmes Congolaises (FFC)** et **l'Urgent Action Fund–Africa (UAF-A)**. Ensemble, ces partenaires apportent une expérience complémentaire en matière de mobilisation de ressources féministes, de renforcement des mouvements, d'intervention rapide et de soutien aux défenseuses des droits humains.

L'équipe a bénéficié du soutien des membres du consortium, qui ont assuré l'orientation générale, la coordination, le leadership et la supervision du processus de développement de la recherche et des éléments connexes.

Nous adressons nos vifs remerciements à toutes les collaboratrices pays qui ont facilité les groupes de discussion et la production des produits multimédias. Il s'agit d'Aminata Libain (Sénégal), Epiphanie Dionrang (Tchad), Anita Kouveye (Togo), Tracy Owoo, Soniya Hmeida (Mauritanie), Julie Makuala (République Démocratique du Congo), Binette Bellevia (République Centrafricaine), Ogue Marie Therese Bibiane (Bénin) et Edwige Dro (Côte d'Ivoire).

L'ensemble de l'équipe et des membres du consortium remercient également tous les partenaires qui ont apporté une orientation stratégique, des éclairages thématiques et des commentaires critiques essentiels à l'élaboration de cette boite à outils.

Le consortium exprime sa profonde reconnaissance à la centaine de participantes originaires du Bénin, du Cameroun, de Madagascar, du Ghana, du Tchad, de la Mauritanie, de la Côte d'Ivoire, de la République Démocratique du Congo, de la République Centrafricaine, du Togo et du Sénégal. Ces dernières ont généreusement partagé leurs expériences vécues, leurs connaissances, leurs réflexions, leurs études de cas et leurs expériences sur les stratégies visant à contrer le backlash. Leurs contributions ont permis d'ancrer cet outil dans les réalités du militantisme et de la résistance féministes de terrain, et d'assurer sa résonance avec les diverses réalités du mouvement dans les pays francophones sélectionnés.

Enfin, le consortium tient à exprimer sa plus vive gratitude au ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) pour le partenariat stratégique et le soutien financier qui ont rendu cette œuvre possible.

Cette boîte à outils incarne une pratique de connaissances et d'expériences féministes collectives. Elle est destinée à structurer et à enrichir le corpus croissant de la recherche féministe et des connaissances générées par les mouvements sur la résistance au backlash.



NON AU BACKLASH

SOUTENIR L'ACTION FÉMINISTE AFRICAINE

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	02
Introduction	05
Version abrégée du rapport	06
Contexte du projet et justification du guide pratique	08
Méthodologie	11
Limites	13
Chapitre 1. Antiféminisme en Afrique : permanence historique, intensification préoccupante	14
Chapitre 2. Expériences de backlah et de son impact : témoignages et récits	22
Chapitre 3. De la résistance à la transformation systémique : stratégies et innovations	34
Chapitre 4. Défis et recommandations	44
Références	49



INTRODUCTION: STRUCTURE DU RAPPORT

« Tant que nous respirons, nous résistons. Le féminisme africain est notre espace de survie et d'imagination collective. »

Ce rapport est structuré en deux parties qui s'informent mutuellement. Pour rendre la lecture et l'utilisation de la boîte à outils fluide, nous avons fait le choix de consacrer cette première partie à l'analyse du contexte, aux différentes formes et expériences de backlash, leurs conséquences et les stratégies créatives de résistance mobilisées par les féministes. La deuxième partie est consacrée au guide pratique à destination des femmes défenseures des droits, et en particulier les militantes féministes qui font face à l'hostilité et aux attaques de la part des acteurs anti droits. Il comprend des outils pour consolider les acquis, se défendre en cas d'attaques et contre attaquer de manière durable.

La boîte à outils est un guide pratique et politique conçu pour soutenir les militantes féministes africaines et les organisations dans leurs stratégies de résistance face aux attaques coordonnées contre les droits des femmes, contre les personnes LGBTQI+ et les mouvements plus larges de justice sociale. Cette boîte à outils est à la fois un guide pratique et un manifeste politique.

Elle permet non seulement de comprendre les mécanismes des offensives anti-droits ainsi que les principaux acteurs, de fournir des clés pour mieux se protéger ainsi que son organisation, mais aussi d'innover dans les formes et les méthodes de résistance, et surtout d'aligner les différentes stratégies de résistance et de protection autour d'une mission et d'un ennemi commun. L'accent est mis sur le bien-être collectif et la solidarité comme piliers de la résistance comme fondements durables de l'action militante.

À travers ce rapportt, nous proclamons haut et fort que les attaques contre les militantes féministes africaines ne sont pas des actes isolés, mais les armes d'un système patriarcal capitaliste qui à l'échelle nationale, régionale et globale, détourne et instrumentalise l'idéal PanAfricaniste, et cherche à nous réduire au silence, à étouffer nos voix et nos droits, à saboter nos efforts dans le développement économique, politique et culturel du continent. Face à ces offensives organisées qui menacent les acquis démocratiques, les libertés fondamentales et piétinent la dignité des femmes africaines, nous résistons, nous nous organisons, et nous ne reculerons pas !



VERSION ABRÉGÉE DU RAPPORT

1. Contexte général

Le projet **« Non au Backlash »** vise à soutenir la résistance collective des mouvements féministes en Afrique de l'Ouest, Centrale et à Madagascar face à la montée des discours et politiques antiféministes. Le backlash fait référence aux réactions hostiles face aux progrès réalisés en matière de droits des femmes, souvent justifiées par la défense des "valeurs traditionnelles africaines".

2. Principaux constats

1. Dans le contexte africain, les attaques sur les droits des femmes ne sont pas nouvelles, mais elles s'intensifient et se structurent de plus en plus.
2. Les acteurs de ces attaques sont mieux organisés et même parfois financés. Ils bénéficient d'un contexte global favorable au recul des droits humains et au retour aux valeurs conservatrices défavorables aux femmes.
3. Les militantes féministes subissent des pressions familiales, du cyberharcèlement, des menaces et agressions du fait de leur plus grande visibilité publique.
4. Les femmes en situation de handicap, les femmes LBTQ+, les jeunes et les femmes rurales sont les plus exposées à ces attaques.
5. Le bien-être collectif et les solidarités féministes sont devenus des outils essentiels de résistance.

3. Étendue géographique

Étude menée dans 11 pays : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Madagascar, Mauritanie, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo. Le Tchad n'était pas prévu mais la situation des militantes oblige à l'inclure.

Dans chaque pays, les progrès juridiques contrastent avec des blocages persistants dus aux pressions religieuses et à la faiblesse institutionnelle. Par exemple, alors que 9 Etats sur 11 ont ratifié la Charte africaine des droits des femmes ou le Protocole de Maputo, aucun pays n'a réussi à garantir aux femmes et aux jeunes filles la protection dont elles ont besoin.

4. Formes de backlash observées

Les attaques contre les féministes s'appuient sur plusieurs registres :

- **Discursif et culturel :** dénigrement du féminisme comme "occidental".
- **Institutionnel :** blocages des lois sur l'avortement et la parité.
- **Numérique :** harcèlement et dénigrement en ligne.
- **Sécuritaire :** arrestations, menaces et intimidations.
- **Social :** isolement et stigmatisation.

5. Stratégies de résistance

Nous avons regroupé les nombreuses stratégies de résistance en cinq axes :

1. **Ancrage africain du féminisme :** réappropriation des figures historiques et utilisation des langues locales. En Côte d'Ivoire, c'est à partir de la Campagne #VraieFemmeAfricaine que la ligue ivoirienne des droits des femmes a vu le jour en 2020.
2. **Action collective et réseaux transnationaux :** création de ligues et coalitions. Une dizaine de réseaux nationaux et régionaux ont vu le jour ces 5 dernières années.
3. **Mobilisation numérique :** campagnes comme #StopBopda, #StopAuViol, #NopiWouma.
4. **Soin et solidarité :** les cafés féministes, les retraites, les espaces de parole et les fonds

d'urgence pour militantes en danger. Au Ghana, les militants LGBT ont crée une ligne d'urgence face aux attaques que subissaient les membres de la communauté durant le débat sur la proposition de loi anti-LGBT.

5. **Créativité artistique et Formation:** au Tchad les féministes utilisent beaucoup le slam. Au Togo, au Bénin et au Ghana, le théâtre communautaire permet d'atteindre beaucoup de gens. Il y a aussi des festivals feministes au Sénégal, des formations comme les universités d'été féministes et l'université Tassi Hangbé.

6. Défis majeurs

Dans les 11 contextes, cinq défis ressortent particulièrement :

1. Absence de protection des militantes.
2. Dépendance financière envers les bailleurs.
3. Faible coordination entre organisations.
4. Exclusion intersectionnelle persistante des femmes en situation de handicap, des femmes LBTQ et des femmes vivant en zones rurales.
5. La question de l'âge et de la transmission

7. Recommandations clés

Pour faire face à ces défis structurels et organisationnels, nous proposons six mesures clés à savoir :

1. Créer un protocole régional d'urgence féministe.
2. Mettre en place un fonds d'urgence mutualisé.
3. Renforcer les alliances entre juristes et militantes.
4. Documenter les attaques et les réussites.
5. Institutionnaliser le soin comme stratégie politique
6. Favoriser le mentorat intergénérationnel.

8. Conclusion

Le backlash antiféministe est structurel et transnational, mais la résistance féministe africaine reste dynamique, vivante et solidaire. Loin de se décourager les militantes se mobilisent et se réorganisent. Le soin, la sororité et la créativité sont des armes politiques puissantes face aux offensives anti droits. Notre boîte à outils propose trois piliers pour répondre efficacement aux attaques anti droits.

1.1 CONTEXTE DU PROJET ET JUSTIFICATION DU GUIDE PRATIQUE

Le backlash antiféministe est un phénomène complexe qui se manifeste par des discours, des pratiques et des lois visant explicitement à faire taire les acteurs et actrices porteuses d'une vision d'égalité de genre entre les hommes et les femmes.

Phénomène global, sa portée est cependant plus importante dans de nombreux contextes africains où les mouvements féministes sont émergents et où il existe peu de protection institutionnelle pour les droits civiques et politiques. Des mouvements anti droits, antidémocratique et anti-genre, bien financés et organisés, promeuvent des lois et des discours régressifs qui ciblent les droits des femmes et le féminisme. Sous le couvert de la promotion des valeurs familiales, ces forces hostiles déforment les discours sur les droits humains, diabolisent les militantes féministes et créent une résistance coordonnée qui sape les progrès réalisés et freine les réformes en matière de justice de genre et de droits des femmes.

Dans des contextes sociopolitiques marqués par le patriarcat où les libertés fondamentales ont peu d'importance et où l'accès à l'espace civique et politique est très limité et parfois dangereux, les militantes féministes font face à de nombreuses menaces structurelles, autant du fait des institutions que de leurs communautés. Si ces défis structurels ne sont pas nouveaux, la montée des mouvements conservateurs et réactionnaires [qui prônent le retour à un ordre social où les femmes sont des êtres subordonnés dont l'unique importance repose sur la maternité et la famille] a un impact considérable sur les femmes en général, sur les militantes pour les droits des femmes et en particulier celles qui se définissent comme féministe. Cet impact est à la fois personnel et psychologique, mais aussi collectif. Il affecte les organisations et le mouvement féministe dans son ensemble. Dans certains contextes, on observe une intensification des attaques et des actes d'agression, d'intimidation, voire des tentatives d'assassinat. Les préjugés et les attaques sur les féministes se multiplient, obligeant même certaines militantes à s'exiler par mesure de sécurité. Sur la manière de contrer ce backlash, ce toolkit opérationnel et localisé présente plusieurs avantages stratégiques : il centralise les connaissances et les solutions féministes africaines, ancrées dans les réalités locales, à partir d'une consultation dans onze pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale, ainsi que Madagascar (Cameroun, RDC, RCA, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Ghana, Sénégal, Togo, Bénin et Tchad). Cette boîte à outils répond donc à un besoin urgent : équiper les acteurs et actrices féministes de ressources pratiques pour résister aux différentes formes de répression.

Un aperçu de la situation par pays montre premièrement qu'il existe des pays qui n'ont pas signé ou ratifié le Protocole de Maputo, dont la Mauritanie, Madagascar et le Tchad. Rien dans leur réglementation ne les contraint donc à promouvoir et à protéger spécifiquement mes femmes et les jeunes filles. Par ailleurs, bien que les autres États aient ratifié et signé le protocole (la République Centrafricaine étant le dernier en date à le ratifier), l'adoption des réformes nécessaires est très inégale, et la mise en application demeure un défi quotidien. Alors que les lois ont plus ou moins évolué dans différents contextes, les avancées restent maigres et le fossé reste significatif entre les dispositions légales et la réalité, comme l'indique le tableau ci-dessous. Plus qu'un retour en arrière, ce que ces 11 pays ont en commun, c'est l'environnement social et politique en raison des normes socio-culturelles persistantes qui rend toutes les tentatives de réformes difficiles.

Tableau 1. Comparatif situation par pays

PAYS	PRINCIPALES LOIS / RÉFORMES	DÉFIS MAJEURS
BÉNIN	Lois contre MGF, violences domestiques et viol conjugal, IVG légalisée, quota féminin au Parlement	Faible représentation, lenteurs administratives, pressions sociales, manque de moyens
CAMEROUN	Stratégie contre les VBG sans cadre contraignant, aucune loi sur la parité, avortement restreint	Faible application, blocage du Code de la famille, VBG élevées, faible volonté politique
CÔTE D'IVOIRE	Réforme du Code de la famille, pénalisation MGF et mariages forcés, loi sur la parité (30%)	Représentation politique faible, lenteurs judiciaires, tabous et pressions sociales
GHANA	Unité de lutte contre les VBG, avortement restreint, pas de loi sur la parité	Faible participation des femmes, disparités régionales, poids religieux conservateur
SÉNÉGAL	Loi sur la parité (43%), viol reconnu comme crime	Interdiction totale de l'IVG, blocage du Code de la famille, forte influence religieuse
MAURITANIE	Plan national contre la traite, loi sur quotas électoraux	Contexte sécuritaire difficile, pressions religieuses, faible application et scolarisation
MADAGASCAR	Plan national égalité 2021-2025	Vide juridique, absence de loi-cadre, avortement prohibé, espace civique restreint
RCA	Loi sur la parité (35%), Code de la famille adopté, loi contre les MGF	Instabilité politique, déplacements internes, analphabétisme, faiblesse économique
RDC	Lois sur violences sexuelles et plan femmes-paix-sécurité	Conflits armés, impunité, faible représentation (-15%), manque de moyens
TCHAD	Constitution égalitaire, loi sur la parité (30%), lois contre MGF et mariages d'enfants	Mise en œuvre faible, résistance culturelle, faible représentation, ressources limitées
TOGO	Parité électorale prévue, loi contre violences sexuelles en milieu scolaire	Espace civique restreint, résistance institutionnelle, stigmatisation et analphabétisme

Dans chaque contexte, les militantes développent des stratégies de plaidoyer, de protection et de résistance originales et créatives leur permettant de faire entendre leurs voix et de défendre leurs droits fondamentaux

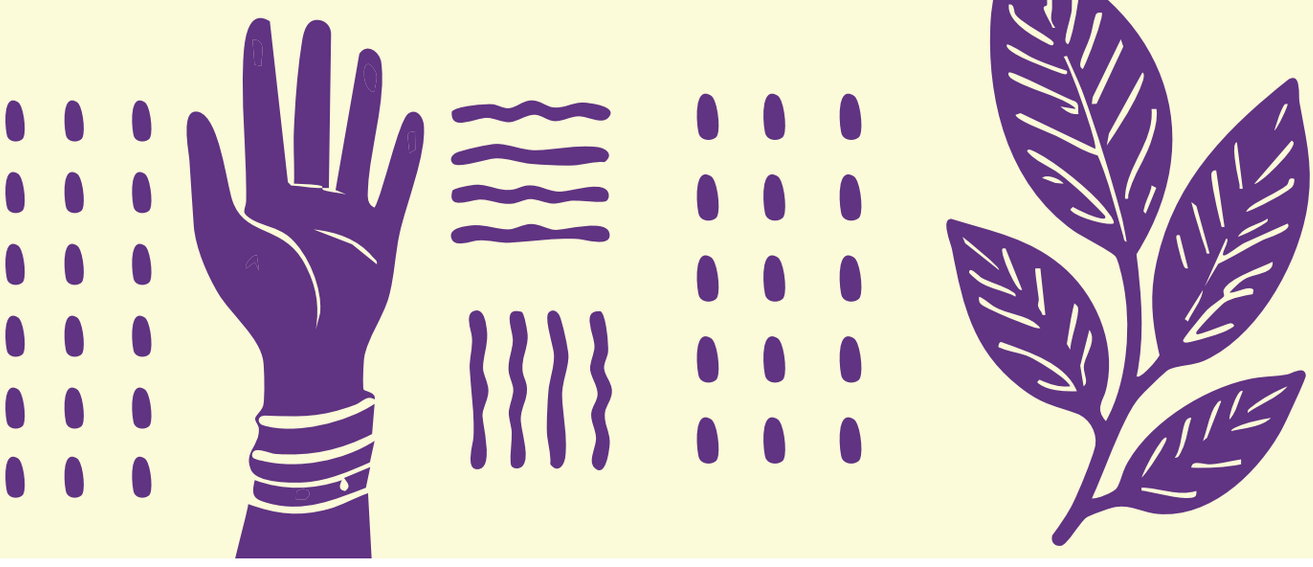
“S’ils réagissent comme ça c’est parce qu’on les dérange. Ils ne peuvent plus faire comme si on n’existait pas”

(Activiste, Tchad).

1.2 OBJECTIFS DE LA BOÎTE À OUTILS

Cette boîte à outils sert de ressource pratique et stratégique pour les activistes et leurs organisations. Il existe de nombreux guides de riposte aux attaques anti droits et aux attaques antiféministes comme [1]. Ces guides se présentent plus comme des références que des ressources pratiques. Ils sont souvent rédigés dans un langage très technique peu accessible aux militantes de terrain et ne prennent pas assez en considération les réalités du terrain. D’autres nécessitent souvent une formation, des ressources et du temps. Les objectifs de notre boite à outils sont de renforcer la résilience de ces actrices du mouvement féministe à partir d’une analyse contextualisée de ce que recouvre la réalité du backlash antiféministe en Afrique. Plus largement, ce guide pratique permet de documenter les tendances et les menaces dans la région en mettant en avant les solutions proposées par les militantes elles-mêmes, de renforcer la capacité des militantes pour la justice de genre à faire entendre leur voix, d’accélérer les réponses coordonnées face aux attaques ; de renforcer le pouvoir narratif des mouvements féministes et de peser sur les discussions sur les droits humains en contexte sensible.

Contrairement aux autres boîtes à outils mondiales qui se concentrent sur les menaces externes, notre boîte à outils aborde le backlash comme une donnée endogène renforcée par le nationalisme postcolonial et la radicalisation du patriarcat. Elle dépasse les ressources textuelles qui limitent la portée aux militantes urbaines et diplômées pour embrasser les traditions orales et s’ancrer dans les traditions de justice dans différentes langues locales. C’est une boîte sensible aux contextes autoritaires qui caractérisent l’environnement politique de nombreuses militantes. Elle fournit des stratégies de survie adaptées à ces contextes. Elle s’appuie sur des valeurs panAfricaines et reconnait la place et l’importance des jeunes, des femmes en situation de handicap, des femmes vivant en zone rurales et les femmes qui subissent la discrimination sur la base de leur orientation sexuelle et identité de genre. Enfin, cette boîte à outils centre le soin, la communauté et le bien-être collectif comme pratiques de résistance.



1.3 MÉTHODOLOGIE

Pour développer cette boîte à outils, nous nous sommes appuyées sur une méthodologie inclusive et participative, dans le respect des principes féministes. Nous avons privilégié la participation d'une grande diversité d'actrices, en majorité des leaders communautaires mais aussi des consultantes, des journalistes, des femmes politiques, des enseignantes. Nous avons délibérément inclus les femmes vivant en zones rurales, les femmes en situation de handicap, les jeunes femmes de moins de 25 ans et les femmes de plus de 50 ans, les travailleuses de sexe ou encore les femmes lesbiennes, bisexuelles ou Queer.

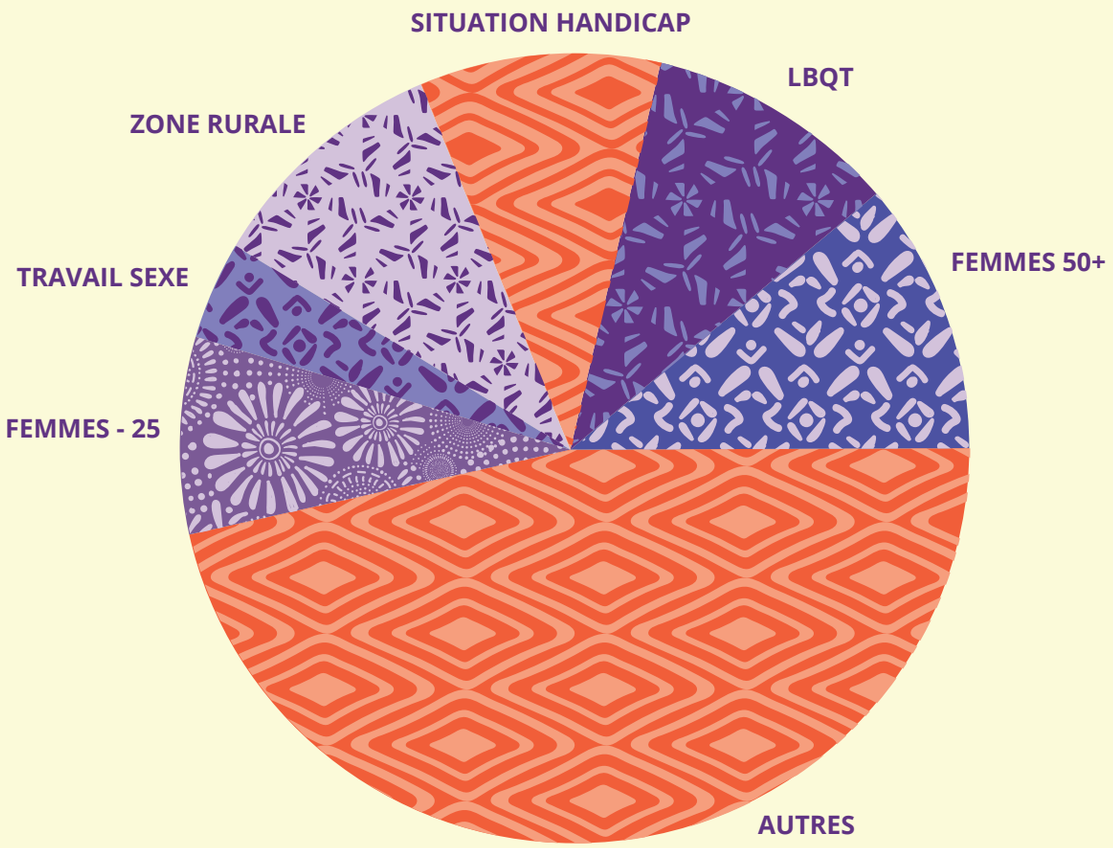
Nous nous sommes largement appuyées sur nos différents réseaux militants et sur des référentes pays pour instaurer une relation horizontale avec les participantes, une relation d'écoute et d'empathie. Cette méthodologie nous a permis de consulter plus d'une centaine de personnes, et de compiler des témoignages et de récits de féministes dans les 11 pays. Nous avons inclus le Tchad, motivée par les déclarations de plusieurs militantes du Cameroun, de la RCA et de la RDC. Il se trouve que le Tchad présente une situation singulière en Afrique centrale, du fait de son enclavement, des tensions politiques en cours, mais aussi, de la jeunesse et de l'ingéniosité des militantes. Les fiches pays en annexe témoignent de ce dynamisme dans les différents pays de l'étude.

Pour adapter notre approche à chaque public et favoriser l'expression libre et sincère autant que l'échange et la discussion, nous avons combiné deux méthodes principales à savoir des entretiens individuels de type semi directif et des groupes de discussion réunissant entre 5 et 15 activistes dans chaque pays. Ces groupes de discussion, organisés dans 8 pays sur 11 étaient facilités en mode hybride (en présentiel et en ligne) par des référentes pays, reconnues comme leaders communautaires par leurs pairs. Les discussions ont permis d'avoir un aperçu direct et assez clair sur la perception du backlash dans les différents contextes, de nommer les menaces qui pèsent sur les militantes ainsi que les principaux acteurs de ces menaces, de partager sur les expériences de backlash ainsi que sur les stratégies de résistance qui ont porté des fruits. Les discussions ont aussi porté sur la solidarité et la collaboration avec les autres organisations, et la place du soin collectif dans ces stratégies. expériences, spécifiques des groupes sous représentés parce que minoritaires et/ou marginalisés. Il s'agit des jeunes femmes de moins de 25 ans et des femmes de plus de 50 ans, des femmes en situation de handicap, des femmes vivant en zones rurales et des femmes subissant la discrimination du fait de leur orientation sexuelle ou du travail du sexe. Inclure ces profils nous a permis de documenter des vécus minoritaires qui sont souvent masqués par les barrières systémiques.

Tableau 2. Récapitulatif des participations par pays et par profil

	BÉNIN	CMR	C.I	GHANA	MDG	MTN	RCA	RDC	SÉNÉGAL	TOGO	TCHAD
ENTRETIEN S		3	5	3	5	4	7	4	7	4	5
FOCUS GROUP	5	6	5	7	-	-	8	15	7	10	-
TOTAL	8	11	8	10	4	7	12	21	10	15	6

Répartition des catégories



1.4 LIMITES

La contrainte majeure dans la réalisation de ce projet a été le temps. Les délais très courts entre l'appel, le début effectif de la recherche et la production des livrables a pesé sur la compréhension approfondie de l'enjeu, ainsi que sur la large consultation souhaitée. Le fait que cette recherche se soit déroulée en majorité à distance pose un certain nombre de limites. Les conditions d'entretien sur WhatsApp ou Zoom peuvent avoir influencé la liberté de paroles. Les femmes des zones rurales sont sous représentées. Non seulement il a été difficile de conduire des entretiens par téléphone, mais aussi, elles n'ont pas pu participer aux groupes de discussion qui se sont limités dans les zones urbaines. Notre étude comporte aussi un biais d'échantillonnage parce que la majorité des personnes interrogées sont des militantes identifiées par les paires. De fait les entretiens capturent l'expérience des femmes les plus visibles. Cette limite a été compensée par la diversité d'âges, de milieux militants et de parcours.

Sur le fond, le projet juxtapose des études de cas nationales, mais n'explicite pas en profondeur les critères de comparaison (niveau d'organisation du mouvement, intensité des attaques, etc.). Il est ainsi difficile de comparer les niveaux organisationnels et de croiser les observations régionales.

Les analyses reposent aussi uniquement sur les témoignages et récits personnels et pas assez sur des statistiques. C'est un choix assumé afin de privilégier la profondeur qualitative des expériences de backlash.

Les données ont été recueillies en plusieurs langues (Français, Anglais, parfois Arabe, Wolof, Lingala ou Sango). Certaines traductions littérales peuvent atténuer les nuances émotionnelles, notamment dans les concepts comme le backlash, le soin, la radicalité ou l'intersectionnalité.

Enfin, en ligne avec les critiques des organisations sur la dépendance aux bailleurs de fonds, ce projet suit aussi une logique d'appel avec ses contraintes et sa temporalité, plus que celle d'une recherche indépendante. Ce rapport conserve cependant une valeur stratégique et politique forte. Elle constitue une trace historique et symbolique de la résistance aux attaques anti droits en Afrique, et propose des modèles d'actions immédiatement utilisables par les militantes.

CHAPITRE 1.



ANTIFÉMINISME EN AFRIQUE : PERMANENCE HISTORIQUE, INTENSIFICATION PRÉOCCUPANTE



1. Le backlash antiféministe, une continuité historique

Dans la littérature, le terme backlash est souvent associé à Susan Faludi [1] et à son ouvrage **"Backlash. The Undeclared War Against American Women, 1991,** ouvrage dans lequel elle décrit le contre coup qui pèse sur les droits des femmes américaines après chaque avancée. Aujourd'hui, ce concept est maintenant largement employé pour désigner les réactions négatives ou hostile face aux changements sociaux, notamment lorsque des groupes marginalisés obtiennent des droits. Le backlash vise à délégitimer, à affaiblir, voire à éliminer les acquis juridiques, sociaux, politiques et économiques portés par les luttes féministes, et plus largement par les luttes en faveur de l'égalité et de la justice sociale. Cela survient lorsque des groupes dominants se sentent menacés. C'est par exemple le cas avec le mouvement #MeToo dont plusieurs expert.es estiment qu'il marque un tournant dans la polarisation du débat sur les violences sexistes et sexuelles, et plus largement sur l'égalité de genre.

Les réactions négatives et hostiles vis-à-vis des discours sur l'égalité des genres ont une portée plus complexe sur le continent africain. Il ne s'agit pas d'un simple "recul" ponctuel, mais d'un mécanisme structurel, historique et géostratégique. Le backlash n'émerge pas en réaction à des avancées récentes. On ne peut le réduire à la dimension réactive qu'on observe ailleurs, il a toujours été présent et est exacerbé par la montée des autoritarismes au plan mondial et l'extension des guerres idéologiques des puissances mondiales aux terrains africains. Si les réseaux conservateurs mondiaux anti-genre et anti-droits présentent l'Afrique comme le dernier rempart des "valeurs traditionnelles" face à la décadence morale mondiale, c'est bien parce que le contexte est peu ouvert à une vision égalitariste des rapports entre les hommes et les femmes [2].



Les concepts de libération ou d'émancipation des femmes ont toujours suscité de vives réactions sur le continent africain où les contextes économiques, culturels et politiques travaillent à maintenir les femmes sous l'autorité des hommes. L'autorité est en effet pensée comme masculine et les femmes ont un devoir de subordination vis-à-vis des hommes. Ce système est souvent justifié par des arguments culturels et religieux qui font que toute remise en question est perçue à la fois comme :

1) **une menace à l'ordre établi,**
2) **une insulte aux traditions et aux normes socioculturelles, et**
3) **une importation occidentale.**

Cette perception s'est vue renforcée ces dernières années du fait d'un mouvement global anti-genre, ouvertement hostile aux féministes, aux droits sexuels et reproductifs ainsi qu'aux minorités sexuelles et de genre. Le mouvement anti-genre réaffirme les normes hétéros patriarcales relatives au sexe, au genre et à la sexualité.

Comme l'ont montré plusieurs travaux d'historiennes, les rapports de domination dans les sociétés africaines s'appuyaient plus sur la logique sociale de la séniorité qui classe les personnes en fonction

1 Susan Faludi, Backlash. The Undeclared War Against American Women, Crown, 1991.
2 Patrick Awondo, Emmanuelle Bouilly, et Marième N'Diaye. « Introduction. Considering anti-gender in Africa », Politique africaine 168, no 4 (2022) : 5-24. https://doi.org/10.3917/polaf.168.0005.

de leur âge, et du lignage [3]. Pour autant, la division sexuée des tâches, même si elle n'implique pas de domination systématique, reconnaissait plus d'autorité aux hommes qu'aux femmes, ce qui explique la marginalisation des femmes dans les fonctions politiques les plus élevées du village ou du royaume. Certaines normes patriarcales limitaient déjà l'autonomie des femmes, comme les mariages arrangés ou précoces, les rituels de veuvage ou les pratiques d'excision. Fatou Sow (2007) explique dans Femmes, pouvoir et prise de décision en Afrique au sud du Sahara, que la sexualité des femmes africaines était déjà perçue comme un bien collectif à contrôler. De plus, même si des figures du pouvoir féminin ont existé (notamment des reines, des prophétesses, des grandes commerçantes) montrant par là une réelle flexibilité des rôles de genre, cette flexibilité n'efface pas pour autant le rôle dominant des hommes. Les tentatives de transgression de ces rôles (s'opposer à un mariage arrangé ou aux pratiques d'excision, ou aux rites de veuvage, viser un rôle de cheffe) étaient perçues comme des remises en cause des lois coutumières et de l'ordre patriarcal. Dès lors, elles étaient souvent réprimées ou marginalisées.

La colonisation a renforcé et créé de nouvelles structures patriarcales rigides en marginalisant davantage les femmes de l'espace public . Les politiques coloniales ont dans un premier temps favorisé les hommes, et les femmes sont restées cantonnées à des rôles purement domestiques et subalternes, limitant dès lors fortement leur accès au pouvoir politique, économique et spirituel. Pourtant, l'administration coloniale va plus tard encourager l'éducation formelle des femmes et leur emploi, bien que dans l'unique but de servir leurs intérêts économiques, politiques et idéologiques. En prétendant sauver les femmes africaines de l'oppression des hommes africains, les autorités coloniales vont instrumentaliser le mythe de la "libération" des femmes pour justifier leur mission civilisatrice et masquer leur mission d'exploitation des corps et des ressources. Pourtant, le pouvoir colonial travaille à reproduire un ordre de genre fondé sur la hiérarchie des sexes, la dichotomie public/privé et le maintien des hommes et des femmes dans des rôles subalternes. Il va prétendre promouvoir des valeurs modernes, tout en diabolisant les femmes résistantes et en normalisant les violences et exploitations sexuelles (concubinage, culture du viol et de l'impunité).

3 Olajumoke Yacob-Haliso et Toyin Falola, The Palgrave Handbook of African Women's Studies (Switzerland : Palgrave Macmillan, Cham, 2021).

L'hostilité que suscite les mobilisations féministes aujourd'hui puise dans un double héritage patriarcal et colonial, lequel se traduit souvent par des dispositifs juridiques importés du système colonial. Les élites coloniales comme les élites postcoloniales ont en effet figé certaines normes sociales et culturelles qui sont redéfinies aujourd'hui comme valeurs traditionnelles, alors qu'elles avaient été interprétées et sont encore interprétées suivant une vision très coloniale des rapports de genre. Les premiers codes des familles dont certains ont été révisés ou en cours de l'être sont hérités de la colonisation et s'inspirent des normes religieuses et coutumières qui consacrent l'autorité de l'homme. Dans un contexte de domination masculine institutionnalisée où le chef de famille est un homme, où la polygamie est légale et où les femmes sont considérées comme des mineures juridiques (besoin de permission du mari pour des actes basiques comme ouvrir un compte en banque ou voyager ou incapacité d'hériter), toutes les tentatives de réforme sont de nouveau systématiquement combattues et les militantes accusées de vouloir "détruire" la famille.

Par ailleurs, de nombreuses lois aujourd'hui centrales dans la défense des valeurs africaines sont importées du système colonial. C'est le cas entre autres des lois criminalisant l'avortement, le travail du sexe ou la sexualité consentante entre personnes de même sexe. Ces dispositions intégrées, aux systèmes juridiques post indépendance, font partie des outils sur lesquels s'appuient les réactions conservatrices, alors que dans le même temps elles critiquent les appels à l'égalité comme étant des importations. Ces lois qu'on oppose aux militantes sont en réalité des vestiges de la gouvernance coloniale réutilisés dans les politiques postcoloniales.

Les femmes africaines n'ont jamais été des victimes passives de ces différents systèmes de domination, patriarcales et coloniales.

Pour résister contre la domination patriarcale, elles ont développé des formes de résistance endogènes servant à renforcer leur pouvoir collectif. Par exemple, lorsque nécessaire, les femmes pouvaient

se réunir et utiliser le “Sitting on man” une forme de protestation collective et rituelle contre un chef ou un mari violent, un acte d’humiliation publique et donc de pression sociale [4]. Par ailleurs, par le biais des solidarités féminines (sociétés secrètes, associations, etc.) les femmes avaient un pouvoir rituel et économique important qui leur permettait de boycotter des cérémonies ou de refuser des alliances avec d’autres peuples si elles jugeaient que leurs intérêts étaient lésés.

Conscientes des discriminations qu’elles subissent avec l’ensemble des colonisés, elles vont être à l’avant-garde des mouvements de libération nationale. Leur engagement est multiforme. Elles réclament la libération des prisonniers politiques, organisent des boycotts, des manifestations massives, dénoncent les abus et les violences des autorités coloniales, mobilisent les foules, organisent des soutiens logistiques aux combattants pour l’indépendance, s’engagent même dans des groupes armés.

En dépit de ce rôle majeur qu’elles auront joué contre le pouvoir colonial, les femmes africaines vont être écartées des assises décisionnelles nationales et locales une fois les indépendances obtenues. L’accès à l’indépendance politique dans les années 1960, tout comme les processus d’ouverture démocratique des années 1990, n’auront qu’un effet limité sur la place et le rôle des femmes en Afrique.

2. Droits des femmes en Afrique : des avancées à saluer

Ce qu’on observe en Afrique, c’est que c’est sous l’influence des dynamiques internationales comme la décennie de la femme de l’ONU 1975-1985 que les discours sur les femmes et leur rôle dans le projet de construction d’une société moderne vont émerger et prendre de l’ampleur. Sur la base d’une vision purement économique plusieurs initiatives vont fleurir et leur permettre d’accéder à plus d’opportunités économiques (éducation, emploi, planning familial, etc.). Ces changements dans les discours n’affectent toutefois pas les inégalités structurelles créées par le système patriarcal. Ces discours n’en ont d’ailleurs pas la prétention, pourtant les mobilisations des femmes africaines pour plus d’autonomie, pendant la période précoloniale comme pendant, n’ont jamais été purement économiques. Elles avaient déjà pour but de rééquilibrer les pouvoirs, que la colonisation avait contribué à creuser (dissolution des sociétés secrètes de femmes, retrait des femmes des instances de décision, relégation des femmes aux rôles subalternes, etc.).

Au début des années 1990 plusieurs pays africains vont s’ouvrir au multipartisme avec de nombreuses réformes politiques qui vont aussi affecter le rôle des femmes en politique. Avec la Conférence de Beijing en 1995 et la Déclaration du Programme d’action de Beijing, la pression s’amplifie sur les États afin de renforcer leurs cadres juridiques et politiques en faveur de l’égalité de genre et de la protection des femmes. La conférence de Beijing a introduit un changement de paradigme vis-à-vis du rôle et de la place des femmes. L’enjeu d’une meilleure inclusion des femmes dans les politiques va au-delà d’une simple amélioration des conditions de vie pour s’attaquer aux causes structurelles des inégalités des rapports de pouvoir entre les genres. Ce renversement de perspective va s’inscrire au cœur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) [2]. Dès le tournant des années 2000, l’égalité de genre est posée comme une condition de l’accès aux ressources. Cette dynamique va contribuer à une multiplication des ONG féminines menant des actions en faveur des femmes (accès à l’éducation, à la santé, à l’emploi, etc.), ainsi qu’à des changements superficiels au cœur même des appareils d’État (création des ministères chargés des questions de genre, développement des politiques genre, etc.).

La dimension genre étant devenue une condition d’accès aux ressources, la question de l’égalité entre hommes et femmes va progressivement perdre de sa portée politique et se réduire à un simple aspect technique et bureaucratique. Avec la forte dépendance financière vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux, la question du genre prend de plus en plus de place dans les politiques nationales et locales, sans pour autant que les réalités quotidiennes des femmes changent. Confisqué par une certaine élite féminine bourgeoise, éduquée et souvent proche du pouvoir, le genre devient un mot à la mode, vidé de sa capacité critique, sans lecture des rapports de pouvoir et de la domination masculine [5]. Les mobilisations féministes n’ont jamais disparu pour autant, bien que la professionnalisation des organisations et leur transformation en ONG, du fait de la dépendance aux financements extérieurs ait fait perdre aux revendications leur portée politique,

et de fait ont ralenti l'institutionnalisation d'un féminisme africain capable de peser dans la conduite des affaires publiques.

Certains outils clés comme le Protocole de Maputo représentent une victoire significative pour les militantes féministes africaines. Contrairement à la Déclaration de Beijing, le Protocole a un caractère contraignant pour les États qui le ratifient. Adopté en 2003, il garantit des droits spécifiques aux femmes, y compris le droit à la vie, à la santé et à l'éducation. Il encourage la participation des femmes dans les processus décisionnels d'où l'augmentation des lois sur les quotas et la parité dans les pays comme le Rwanda, la RCA, la Côte d'Ivoire, etc.; il reconnait les droits reproductifs des femmes, y compris le droit à l'avortement dans des cas spécifiques. 46 États des 55 membres de l'Union africaine ont ratifié ce protocole. Les États qui ne l'ont pas encore ratifié invoquent presque systématiquement des raisons culturelles et religieuses qui s'alignent mal avec certaines dispositions du protocole. Les deux principaux points de discorde sont souvent liés à l'accès à l'avortement sécurisé et les questions de l'âge minimum du mariage et l'interdiction totale des MGF. Le refus de ratifier le Protocole et la difficulté de sa mise en œuvre pour les États qui l'ont ratifié illustrent la posture conservatrice des institutions politiques et confirment la permanence de la résistance continue aux initiatives visant à garantir aux femmes la pleine autonomie sur leur corps.

Dans les pays concernés par cette étude, la ratification de ce protocole a néanmoins permis des réformes juridiques majeures dans la plupart des pays signataires, bien qu'elles varient grandement d'un pays à un autre. Au plan politique et juridique, on peut noter les lois sur la participation politique des femmes. Certains pays ont opté pour la parité (Sénégal) ou les quotas (Ghana). Cela a permis d'augmenter la représentation politique des femmes. Ainsi au

Au plan économique et social, on peut noter des tentatives de réformes sur l'accès à la terre, comme au Ghana, à Madagascar, au Bénin ou au Togo où des clauses d'égalité et de non-discrimination ont été introduites dans la révision des codes fonciers. Plusieurs pays ont adopté une législation spécifique contre les MGF. C'est le cas du Ghana, du Bénin, du Togo, de la Côte d'Ivoire. On peut noter une uniformisation de l'âge minimum du mariage à 18 ans pour les deux sexes, bien que certaines dispositions demeurent discriminatoires pour les jeunes filles (15-16 ans dans la majorité des pays de cette étude). On peut noter aussi la mise en place de fonds ciblés et de formation professionnelle pour les femmes et les jeunes filles, de même que des législations sur la scolarisation des jeunes filles et l'abrogation des lois interdisant aux filles enceintes et jeunes mères de poursuivre leur scolarité (RDC, Togo,). Le Bénin fait figure de pionnier avec la légalisation de l'avortement depuis 2021. Dans les autres pays, l'avortement est légal uniquement si la vie de la femme est en danger, ou si la grossesse résulte d'un viol.

Il est certain qu'il y a eu des avancées ces 30 dernières années sur la situation économique et politique des femmes notamment. Des progrès lents, mais louables, comme une amélioration de l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi ou en matière de leadership dans le secteur public comme dans le secteur privé. Cependant, la transformation des rapports de pouvoir entre hommes et femmes vers plus d'égalité demeure une question épineuse sur le continent, une situation renforcée par la montée et l'institutionnalisation des discours et des politiques anti-genre au plan global.

3. Mouvements anti-droits. Quand le patriarcat se radicalise

Chacune des réformes que nous avons citées plus haut s'est accompagnée de très fortes oppositions, ancrées dans des dynamiques culturelles et religieuses, tant dans les assemblées politiques que dans la rue. L'existence des lois coutumières et religieuses, qui coexistent avec le droit civil, permet de contourner toutes ces dispositions progressistes. Leaders religieux et leaders traditionalistes considèrent souvent ces réformes comme des menaces, et de fait, freinent, voire bloquent les tentatives de révision. En RDC, plusieurs mobilisations initiées par l'Église catholique et les leaders traditionnels ont manifesté contre la réforme du Code de la famille en 2016, ce qui a conduit à son rejet par les députés ; au Ghana, des chefs traditionnels se sont opposés aux droits successoraux des femmes en (?) ; au Cameroun le projet de réforme du Code de la famille peine à voir le jour du fait de la pression des élites traditionnelles et religieuses; au Togo le projet de réforme est au point mort depuis 2018.

Si on pense le backlash dans ce contexte comme un fait structurel, il s'inscrit dans une conflictualité continue entre le "moderne" et le "traditionnel", les "valeurs africaines" contre un "occident décadent". Dans ce cas, le backlash antiféministe en Afrique doit être envisagé comme un réenracinement. Il trouve en effet un renforcement idéologique et financier significatif dans son alliance avec une offensive conservatrice globale opposée à l'égalité de genre, aux droits des femmes et des minorités, à l'éducation sexuelle, à la santé sexuelle et reproductive. L'arme principale du backlash antiféministe en Afrique réside dans la critique de son caractère supposément importé. L'argument selon lequel le féminisme est une importation occidentale et une manipulation idéologique venue des anciennes puissances coloniales n'est pas une critique parmi d'autres. Cette accusation est omniprésente et masque l'existence des mouvements de résistance des femmes qui existent depuis l'institutionnalisation du système patriarcal. L'usage du mot féminisme a toujours été confronté et continue de l'être, à cette étiquette de délégitimation. La majorité des participantes reconnaissent que cette accusation ne sert qu'à justifier les inégalités et la violence du système patriarcal. L'argument de la non africanité du féminisme est la forme la mieux partagée pour affaiblir et réduire au silence les femmes qui contestent certaines normes culturelles et appellent au respect de leur dignité en tant qu'être humain.

Les mouvements anti droits, souvent originaires d'Europe et des Etats-Unis, mais aussi d'Amérique latine et d'Asie, trouvent en Afrique un terrain stratégique d'influence et de légitimation de leur vision du monde. Les militantes pour les droits des femmes font face depuis toujours à un mur conservateur au prétexte de la défense des valeurs traditionnelles. Les mouvements anti genre et anti-droits utilisent les mêmes arguments, et instrumentalisent les failles politiques, sociales, économiques et institutionnelles existantes pour dépeindre les luttes féministes comme une menace à la souveraineté et même à l'identité africaine. Cela permet aux dirigeants africains de se positionner comme défenseurs des valeurs africaines et de la souveraineté nationale. Les mouvements anti genre s'accordent parfaitement avec l'ordre social patriarcal existant. Au cœur du projet des mouvements anti droits est la conservation des rôles sexuels traditionnels qui sont au fondement même du système patriarcal. Ces groupes conservateurs exploitent la question du genre et les droits fondamentaux liés au genre (égalité formelle entre les hommes et les femmes, lutte contre les discriminations, protection et élargissement de l'accès à la santé sexuelle et reproductive, etc.) pour se constituer un électorat au plan national. Pour avoir du poids au plan global, ils n'hésitent pas à se constituer en réseaux transnationaux, à créer des alliances avec les leaders politiques africains, à organiser des sommets régionaux et mondiaux, à financer des ONG, des parlementaires et des campagnes médiatiques, et même à exporter des modèles législatifs anti-droits. Par le biais des coopérations politiques, culturelles, religieuses ou sécuritaires, le continent est devenu un terrain stratégique où les puissances mondiales et celles qui aspirent à être des puissances mondiales, testent, amplifient et défendent leurs positionnements idéologiques sur le genre et la sexualité, et par extension transforment ces questions en outils de diplomatie et d'influence, au détriment des dynamiques locales et des luttes d'autodétermination.

Les dirigeants africains utilisent dans le même temps la critique de l'occident pour masquer la réalité de l'oppression interne, voire la renforcer. En accusant systématiquement les féministes africaines d'être des marionnettes de l'occident ou des traîtres à la culture, l'argument de la défense des "valeurs africaines" permet de rassembler la population derrière une idéologie conservatrice hostile aux droits des femmes. Ce consensus autour de l'anti-genre renforce le pouvoir des hommes et les protège contre toute remise en question de leurs privilèges.

On peut parler d'une radicalisation du système patriarcal ou d'une intensification du backlash lorsque plusieurs facteurs convergent (système patriarcal et mouvement anti droits) et montrent que les femmes et leurs droits sont systématiquement attaqués ou remis en cause de manière plus organisée, plus visible et aussi plus violente. Les principaux éléments qui permettent d'observer cette intensification sont: la normalisation et la banalisation des discours anti-droits et antiféministes par les leaders politiques et autres autorités publiques en ligne et hors ligne; le blocage des réformes (Sénégal, Mauritanie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Tchad) et l'adoption de lois qui ciblent des groupes spécifiques comme les groupes discriminés sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre (Ghana); l'interdiction de l'éducation à la sexualité; la distorsion des valeurs panAfricanistes et nationalistes qui contribuent à la stigmatisation et à l'augmentation des violences verbales, physiques et institutionnelles envers certains groupes et les femmes qui militent pour le droit à l'avortement et contre les violences basées

sur le genre. Cette radicalisation s'appuie sur une tendance globale de régression des droits et libertés individuelles et collectives, et surtout sur des structures juridiques et sociales internes qui justifient la discrimination et la violence basée sur le genre et l'orientation sexuelle.



CHAPITRE 2.

“LE BACKLASH EST NOTRE CONTEXTE. NOUS NOUS Y ATTENDONS” EXPÉRIENCES DE BACKLASH, TÉMOIGNAGES ET RÉCITS




EXPÉRIENCES DE RÉACTIONS NÉGATIVES !
TÉMOIGNAGES ET HISTOIRES

Les discussions ont permis de noter que le backlash est présent partout, et bien que son intensité varie d'un contexte à l'autre et en fonction des secteurs d'activités, il ne se limite pas à une résistance passive. Comme l'indique un répondant du Cameroun, **"le backlash arrive rarement de l'extérieur. Il émane de la proximité, des pairs, des camarades d'école, de personnes de la même communauté qui partagent les mêmes références éducatives et sociales mais divergent fortement en matière de valeurs. Cette proximité rend l'affrontement plus rude : la critique n'est pas abstraite, elle est intime"**. Le backlash commence donc dans l'intimité familiale, la communauté, le quartier, pour se retrouver dans l'espace public, au sein des institutions publiques et privées, et des médias. Cette résistance face aux revendications de justice portées par les femmes est alimentée par des acteurs politiques et des élites intellectuelles, des groupes de la société civile à orientation traditionaliste et religieuse, les gouvernements, les médias classiques, et les réseaux sociaux.

1. Pressions familiales. L'argument idéologique

Le principal argument des acteurs et actrices du backlash est d'abord la famille, avant d'être une question de souveraineté. Le « famille » apparaît chez nos répondantes comme la principale structure morale et idéologique utilisée pour résister au féminisme. La pression familiale est très forte dans la totalité des contextes. Très peu de militantes ont le soutien de leur famille dans le cadre de leurs activités. Certaines d'entre elles se sont même éloignées de leur famille du fait de la toxicité de cet environnement, comme ce fut le cas pour l'une des militantes mauritaniennes: **"C'était devenu insupportable. La pression pour me marier, les rappels à l'ordre, les menaces. J'ai fui au Sénégal pour continuer mes études mais aussi pour avoir la paix et pouvoir dénoncer. Mon pays devient comme l'Afghanistan. Depuis quand être une femme est devenue une malédiction?".**

En invoquant la tradition, les détracteurs du féminisme utilisent la famille pour naturaliser la domination masculine et discréditer les revendications d'égalité. C'est pour cette raison que les contenus masculinistes sont de plus en plus nombreux en ligne, et leur principal fond de visibilité est la critique des féministes. Au Togo, au Benin, en RDC comme à Madagascar ou au Sénégal, les féministes sont confrontés aux discours sur la « perte d'autorité du père ». Un discours qui reflète la transformation des rôles familiaux et l'affaiblissement des modèles patriarcaux traditionnels. Cela suscite les réactions de rejet observées dans les familles et sur les réseaux. Ces réactions traduisent une peur du changement et nourrissent les discours anti-droits exprimes par les autorités. La famille est transformée en instrument de résistance politique contre les droits des femmes, assimilant la contestation de la hiérarchie de genre et la soumission des femmes a une menace pour l'ordre social et la survie du groupe.

Cette pression familiale ne se limite pas au cadre privé. Les militantes ont ainsi décrit le rôle actif des églises et des mosquées dans la diffusion des discours selon lequel le féminisme serait contraire aux intérêts de la famille. Plusieurs partis politiques aussi ont fait de la défense de la famille leur programme politique mais dans le but de renforcer la surveillance des corps des femmes. Peu de ces acteurs se prononcent dans les cas de violences faites aux femmes.

La famille est utilisée comme un outil de contrôle collectif. Elle légitime la pression et freine l'engagement public. Ces pressions ont un impact psychologique profond sur les militantes. Plusieurs femmes ont évoqué la culpabilité, la fatigue et l'isolement ressentis face aux attaques de leur entourage qui les accuse de trahir leur culture ou la religion. Cette tension permanente fait de la famille un champ de bataille symbolique pour les militantes : **"sans soutien familial, c'est impossible d'aller loin. C'est pour ça qu'on a besoin de sororité. J'ai trouvé une nouvelle famille avec la Ligue" affirme une militante tchadienne.**

2. Cyber harcèlement, désinformation et campagnes de dénigrement

En dehors de la pression familiale, l'expérience la plus commune aux militantes est sans aucun doute liée aux usages des réseaux sociaux. Parce qu'elles sont plus visibles en ligne, les militantes qui dénoncent les VBG, la non-application des lois pour les femmes ou l'autonomie sexuelle subissent des attaques répétées

et constantes. Ces violences prennent la forme d'insultes, de menaces, de la diffusion d'informations privées, de mensonges et de rumeurs dégradantes. Les contenus masculinistes ne sont pas sanctionnés et sont sur exposés, ce qui alimentent l'agressivité et la circulation des discours antiféministes.

Au Sénégal, en Côte d'Ivoire comme au Tchad ou au Cameroun comme ailleurs, il y a clairement une augmentation des niveaux de harcèlement en ligne, y compris des menaces agressives de viol et de mort. **"Je dors avec la peur. Les gens m'envoient des messages anonymes sur les réseaux sociaux. Mes parents me supplient d'arrêter. Ils disent que c'est dangereux de s'exposer comme ça. Les gens leur envoient mes vidéos. A cause de ça j'ai bloqué la partie des commentaires sur TikTok mais je reçois quand même des messages de menace tous les jours" ; militante mauritanienne**

"Les réseaux sociaux nous ont permis d'être connus...mais ils ont aussi intensifié les violences. Ces violences en ligne sont aussi normalisées. Des jeunes lisent ça, ils nous insultent aussi de manière décomplexée. On m'a traité de porc"
militante beninoise

"Beaucoup disent que les femmes ont trop de liberté, qu'il faut nous arrêter, c'est pour ça qu'ils consacrent des contenus à nous détruire" Viviane, Cameroun. "On nous accuse de défendre l'homosexualité lorsqu'on parle de parité ou du viol conjugal",
militante mauritanienne

Lorsque ce ne sont pas des menaces et des insultes, c'est un piratage des comptes ou un signalement abusif. Plusieurs militantes ont raconté des incidents où leurs comptes sur les réseaux sociaux avaient été piratés, leurs photos et vidéos personnelles étant détournées pour les intimider, les discréditer ou les réduire au silence. Au Tchad et au Bénin, une campagne de dénigrement a même été montée de toutes pièces contre deux féministes.

"J'ai subi une campagne de dénigrement sur Facebook. Des gens ont fait des montages de photos à caractère pornographique avec mon visage pour m'humilier. Ça laisse des traces psychologiques. On se demande qui peut être derrière tout ça et surtout pourquoi autant de haine"
Militante tchadienne.

En Côte d'Ivoire, l'une des militantes se souvient avoir été prise pour cible lorsque sa photo a été diffusée sur Internet, accompagnée d'allégations selon lesquelles elle aurait été payée par la France pour promouvoir l'homosexualité dans le pays. **« On a pris ma photo et on l'a placardée sur Internet pour dire que j'étais payée par la France… » Il s'agissait d'une campagne massive, insiste-t-elle, « violente et implacable ». Même si les menaces étaient principalement en ligne, le danger était palpable : "Je me suis vraiment sentie en insécurité".**

"Mon compte a été plusieurs fois signalé et j'ai dû faire des vérifications sur Facebook pour le retrouver. Il y a des gens qui signalent ta page par méchanceté"

Des plateformes comme X (anciennement Twitter), TikTok et YouTube sont devenues des arènes clés pour la désinformation misogyne et les campagnes de diffamation qui présentent les féministes comme des agents des « valeurs occidentales » cherchant à saper l'institution familiale. Au Sénégal, les répondantes ont spécifiquement cité **Jotna TV et Xalat TV** comme des médias et influenceurs antiféministes de premier plan, menant des campagnes de haine numérique coordonnées qui amplifient les récits misogynes et une rhétorique religieuse moralisatrice.

Au Ghana, les militantes féministes ont également identifié les espaces en ligne comme des champs de bataille centraux pour le discours sur le genre. Elles subissent du doxxing ciblé, du harcèlement coordonné et des provocations de la part d'influenceurs rémunérés et de créateurs de « contenu de rage », qui attisent délibérément l'hostilité — en particulier chez les jeunes hommes, à l'encontre des activistes féministes. Selon l'une de militnates **"Même lorsque nous publions des articles sur les veuves en ligne, les gens commentent en disant que nous mentons, que cela n'existe pas au Ghana. C'est comme s'ils se sentaient déshonorés et voulaient nier le problème".**

Une participante du Togo a partagé que son compte Facebook avait été piraté après avoir dénoncé publiquement une affaire de viol, illustrant les risques personnels liés à l'activisme numérique. Ce serait le COVID 19 qui aurait accéléré ces attaques en ligne selon Anita : **"La résistance existait depuis… mais depuis cinq ans… c'est devenu beaucoup plus violent. Surtout après COVID (…)".** Avec les tensions politiques des derniers mois du fait des modifications de la constitution, les personnes qui critiquent le régime se mettent en danger : **"On ne peut plus dire certaines choses, au risque d'être arrêté, accusé de terrorisme ou de vouloir déstabiliser le pays"** déclare t-ellee.

Dans les différents contextes, les répondantes ont également souligné comment l'humour et les commentaires sexistes dans les médias grand public banalisent la violence et normalisent la misogynie, perpétuant ainsi un environnement en ligne hostile à l'expression féministe et à la participation civique. Certaines des ressources de notre boîte à outils ont pour cible les médias et leur rôle dans la sensibilisation à la prise de conscience collective des enjeux du féminisme.

3. Intimidations, convocations et arrestations

Dans plusieurs pays, le simple fait de s'identifier comme féministe peut exposer les militantes à des intimidations. Prendre la parole en public ou organiser des évènements politiques féministes expose à des convocations et même à des poursuites judiciaires. Une militante Togolaise a fait remarquer que dans le cadre d'une de leurs activités, une demande officielle d'organisation d'une manifestation pacifique avait été accueillie par des avertissements explicites d'arrestation si l'événement avait lieu.

Au Ghana, la condamnation de Akuapem Poloo (de son vrai nom Rosemond Brown) à trois mois de prison, a été vécue par les féministes comme un backlash institutionnel et un rappel à l'ordre. L'actrice avait publié des photos d'elle nue, en compagnie de son fils de sept ans à l'occasion de la fête des mères.

L'une des répondantes mauritaniennes a fait remarquer, "La question féministe est diabolisée par tout le monde. La société, les religieux, l'État, la police. En plus des menaces et des insultes, j'ai déjà été convoquée deux fois par la Police nationale du fait de mes prises de position et des dénonciations sur les réseaux. Ils m'ont convoqué pour me menacer. Ils veulent que j'arrête de parler parce que je dis que l'État ne fait pas son travail. On n'a pas de liberté d'expression. La liberté d'expression, c'est seulement pour ceux qui critiquent les féministes et bafouent les droits. Quand on critique le gouvernement on devient une cible".

Au Tchad, la police a enlevé une militante et arrêté trois personnes participant à un sit in organisé pour dénoncer un cas de viol :

> **“Ils n’ont même pas voulu écouter notre message. Pour eux c’était une manifestation non autorisée. On a cassé l’appareil photo de celui qui prenait les photos et trois de nos camarades se sont retrouvés au poste avant d’être relâchés plus tard. Il a fallu attendre quelques jours pour savoir ce qui était arrivé à celle qui a été enlevée”;**
>
> **a t-elle déclaré l’une des militantes**

Au Sénégal, l’adoption en janvier 2020 d’une loi historique criminalisant le viol et la pédophilie, à la suite d’un plaidoyer soutenu de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes, a été saluée comme une avancée politique majeure. Cependant, les militantes ont signalé un retour de bâton violent, avec des débats sur le fait que la loi rendrait les hommes vulnérables et augmenterait le nombre de fausses accusations. En réponse à l’impunité persistante et à la « culture du viol », des militantes féministes ont organisé la manifestation **« Dress Code Nu »**. Les organisatrices de cette manifestation ont été convoquées à la police.

Dans les contextes marqués par une certaine instabilité politique et les défis sécuritaires comme au Tchad, en RCA ou en RDC, les femmes sont souvent ciblées par les groupes armés et les milices. Dénoncer les violences qu’elles subissent les exposent à des représailles sévères. En RCA, une jeune femme a été lâchement assassinée par des inconnus alors qu’elle venait de dénoncer le viol qu’elle avait subi par les milices russes Wagner. Au Tchad, une militante a dû quitter clandestinement le pays pour se réfugier au Cameroun parce qu’elle dénonçait l’impunité d’un homme politique accusé de viol. En RDC, notamment dans le Nord Kivu, il ressort que certaines organisations subissent des contrôles renforcés de police **“Quand ils ne nous prennent pas pour des espionnes, ils nous prennent pour des opposantes alors que nous on fait de la sensibilisation et de l’éducation populaire. En ce moment, on est obligé de faire profil bas”, Immaculée, 65 ans, fondatrice du Programme d’Appui aux Initiatives Féminines (PAIF).**

4. Blocages juridiques et institutionnels, lois discriminantes

Malgré les avancées ponctuelles dont nous avons parlé plus haut, de nombreux pays maintiennent des lois sexistes qui entravent la liberté des femmes. Toutes les législations sur la famille posent des difficultés majeures sur le plan de l’égalité des droits entre les hommes et les femmes. Le principal obstacle est lié au pluralisme juridique qui donne du poids au droit coutumier, lequel consacre la subordination des femmes et donc des inégalités. Plusieurs pays ont engagé des réformes dans le but de renforcer les droits des femmes au sein des familles en matière d’égalité entre époux, de filiation, de succession, de droits de propriété foncière, etc. . C’est le cas du Bénin en 2021, du Togo (2014), de la Côte d’Ivoire (2019), ou de la RCA (2021). D’autres pays peinent à emprunter cette voie en raison de fortes divergences internes. C’est le cas du Sénégal, Mauritanie, Tchad, RDC, Ghana, Madagascar du Cameroun. Dans tous ces contextes cas, les blocages sont liés aux règles non écrites qui régissent les relations sociales au sein des communautés et qui sont largement acceptées.

Les blocages ne sont pas toujours visibles, ils passent par l’adoption de certaines mesures pour plaire aux bailleurs internationaux, sans réelle intention de les appliquer. C’est par exemple le cas des lois sur la parité ou les quotas **“peu de partis politiques respectent en réalité ces règles et il ne se passe rien. On a beau les critiquer mais il y a des**

centaines d'exécutifs communaux où il y a à peine une femme ou deux et ça ne dérange personne", Une participante tchadienne

Les blocages prennent aussi la forme des refus d'enregistrement de certaines organisations, des lenteurs dans les procédures administratives, d'interprétations biaisées et moralisatrices des missions et mandat des organisations féministes, et des stratégies d'exclusion de certains espaces. Comme témoigne une participante du Sénégal : **"On a tellement fait parler de nous que le gouvernement ne peut pas nous ignorer. Mais on s'est rendu compte qu'il nous tolère pour la forme. Ils sont obligés de nous inviter dans certains ateliers. Pour cocher des cases en fait (...). Mais on ne nous donne pas la parole. On nous ignore".**

D'après l'une des militantes pour les droits des femmes en situation de handicap du Togo,

"Il y a trop d'obstacles. Les organisations qui s'enregistrent facilement restent dans le social. Nous sommes toutes apolitiques alors que nous réclamons l'égalité. On sait que si on écrit ça dans nos statuts, ça va prendre des années (...)".

Dans les 11 pays de cette étude, des associations peuvent difficilement obtenir d'agrément si elles abordent la santé sexuelle et reproductive, la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre, ou encore les violences conjugales : "Ce n'est pas la peine de dire qu'on travaille avec les minorités sexuelles. Ils vont dire c'est quoi ça. On cache ça sous d'autres noms. On dit qu'on travaille avec les femmes marginalisées et vulnérables. C'est vague mais c'est la seule chose" répondante au Ghana.

D'apres une répondante en RDC, les dirigeants utilisent les droits des femmes pour attirer les financements. Cependant, les moyens ne suivent pas : **"Il y a des ministères, des départements, des cellules. Tout ça c'est toujours dans l'approche genre. Mais les femmes même qui parlent fort sont écartées car ils estiment qu'elles sont trop radicales. Et aussi, il n'y a pas de budget pour travailler. Si les moyens ne viennent pas des partenaires, il n'y a rien qui va sortir des caisses de l'État. Il n'y a pas de volonté politique".**

Dans un tel contexte de crise de confiance aux institutions, les victimes de violence ont du mal à porter plainte à la police. Agents de police, juges, procureurs reproduisent les stéréotypes sexistes en renvoyant systématiquement les victimes vers la "médiation" familiale ou communautaire : **"Parfois on ne sait plus à quelle porte frapper parce que les barrières sont partout. Parfois tu viens défendre un cas et c'est toi qu'on accuse de détournement"** Diavolona, Madagascar. Cette expérience fait écho avec la situation au Ghana. Même lorsque les femmes signalent des abus aux autorités officielles, la justice est souvent difficile à obtenir. **« Nous avons envoyé une veuve à la DOVSU (l'unité de lutte contre la violence domestique et d'aide aux victimes de la police ghanéenne) et à la CHRAJ (la Commission des droits de l'homme et de la justice administrative), mais elles se sont montrées très peu réceptives. Plusieurs femmes ont déclaré se sentir encore plus mal après s'y être rendue qu'avant » (répondante ghanéenne).**

Bien que toutes les Constitutions des 11 pays consacrent le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes et interdisent toute discrimination fondée sur le sexe, les forces de l'ordre, les procureurs, les administrateurs civils, les leaders de partis politiques n'ont ni l'expertise ni la volonté nécessaire d'interpréter la loi de cette manière. L'existence de certaines lois, ou les nouveaux projets de lois en contradiction avec la constitution et les conventions internationales signées par les États constituent aussi des formes de backlash institutionnalisés. C'est le cas des lois criminalisant les relations entre personnes de même sexe et toute activité de lutte contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. La popularité de ces lois, et les tentatives de les durcir comme au Ghana en s'appuyant sur les arguments culturels et religieux portent atteinte à l'égalité des droits des femmes en matière de vie privée, de liberté d'expression et d'autonomie corporelle.

5. Attaques violentes, Surveillance et harcèlement judiciaire

Notre étude a permis de faire ressortir les risques élevés auxquels sont exposées certaines militantes. Si la pression sociale est forte et les oblige à faire profil bas et à s'autocensurer, la pression sécuritaire met clairement leur vie en danger. Ainsi dans certains contextes, l'État utilise les lois antiterroristes pour poursuivre les féministes, au prétexte qu'elles menacent l'ordre public, voire la stabilité nationale. En Mauritanie, les mouvements islamistes en complicité avec l'État ciblent certaines militantes et les accusent d'être à la solde de l'occident et de corrompre la société.

En 2023, une militante a échappé à une tentative de lynchage en public dans la capitale Mauritanienne. Elle fait partie des femmes qui se battent pour l'adoption de la Loi Karama, un projet de loi sur la lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles. Le projet a fait face à une forte opposition sociale et politique et n'a finalement jamais été examinée au

Parlement. Ses nombreux détracteurs estiment que ce texte est contraire aux traditions et aux préceptes de l'islam.

"Depuis, explique la militante, je ne me déplace plus seule. J'ai peur pour ma sécurité. Je suis passée à la télé, les gens m'ont vu. Ensuite j'avais enregistré une vidéo sur mon Facebook où je n'étais pas voilée. Je pense que c'est pour ça que j'ai été attaqué. Les gens me menaçaient de mort".

Une autre militantes, a échappé à une tentative d'assassinat, toujours dans la capitale Mauritanienne. **"Cela montre à quel point ces gens sont déterminés" dit-elle. "Un homme a sorti un couteau sur moi dans la rue. Il a dit qu'il va me tuer et que ça servira d'exemple aux autres comme moi qui salissons l'image du prophète. Il a été arrêté et condamné à 5 ans de prison. Mais il a bénéficié de la grâce présidentielle après seulement quelques mois. J'ai dû fuir au Sénégal. J'avais peur pour ma vie. Je suis rentrée chez moi désormais mais je dors avec la peur (...) Le fait qu'on l'ait gracié montre que notre gouvernement ferme les yeux sur les violences contre les femmes et contre nous les défenseures des droits. Ils sont complices des extrémistes... C'est eux qui créent un tel climat propice à la haine et à la violence. Les discours antiféministes ne sont pas sanctionnés mais notre parole est détournée pour créer la panique ".**

La ligue féministe Tchadienne a dû fermer ses locaux quelques jours après le sit in qu'elles avaient organisé contre un cas de viol collectif "Nous sommes ciblées comme une organisation dangereuse aux yeux du gouvernement" a t-elle déclaré l'une des membres. Cette situation est partagée par les militantes en Mauritanie, ainsi que celles du Sénégal et de la Côte d'Ivoire.

6. Comment l'orientation sexuelle, le handicap, le milieu rural et l'âge modèlent les expériences de backlash

En diabolisant les revendications portées par les femmes et en s'opposant au principe de l'égalité, les acteurs anti-droits font persister des stéréotypes négatifs, normalisent et augmentent les risques de violence basée sur le genre, en particulier la violence contre celles qui ont peu les moyens de se défendre. De fait, les femmes en situation de handicap, les femmes qui aiment d'autres femmes, les jeunes filles, les femmes âgées, les femmes travailleuses de sexe

ou les femmes vivant dans les zones rurales subissent de manière disproportionnée les conséquences de cette radicalisation du patriarcat.

En affaiblissant les revendications des féministes pour une meilleure représentation politique des femmes, pour une meilleure protection face à la violence, cela fragilise les canaux de plaidoyer, les possibilités d'extension ainsi que les moyens d'action qui pourraient bénéficier à de nombreuses femmes. Les femmes en situation de handicap par exemple sont déjà exposées plus que les autres femmes aux risques de VBG. Selon plusieurs recherches globales, les femmes et les jeunes femmes en situation de handicap sont dix fois plus exposées que les autres femmes aux VBG [3].Les témoignages de plusieurs répondantes en situation de vulnérabilité convergent. Certaines font l'expérience de discrimination depuis leur enfance, la société leur dit qu'elles sont inutiles, qu'elles sont une charge, et elles vivent dans des conditions d'extrême pauvreté qui les pousse à mendier. Le handicap est encore considéré comme une malédiction et les abus sur les femmes en situation de handicap sont monnaie courante, avec très peu de possibilité d'obtenir justice. Les femmes en situation de handicap sont exposées à tout type de violence tout au long de leur vie et le principal défi est de casser les stéréotypes qui pèsent sur les personnes en situation de handicap : **"Il faut faire comprendre aux femmes en situation de handicap qu'elles ont des droits. C'est difficile. Puisque tout le monde dans la société se moque d'elles, elles n'ont pas d'estime d'elles-mêmes" militante en RDC.**

Les femmes qui subissent de la discrimination basée sur leur orientation sexuelle et leur identité de genre sont souvent les premières cibles des mouvements anti-droits. On peut le voir avec les lois qui criminalisent la sexualité entre personnes de même sexe. Les mouvements anti-droits utilisent d'ailleurs l'homosexualité et la trans identité comme des épouvantails pour justifier leur agenda et créer la panique. A mesure que les espaces en ligne et les institutions deviennent hostiles aux femmes et aux questions de genre, ces femmes font face à des défis encore plus grands simplement pour exister. Les conséquences sont un renforcement de l'exclusion sociale, parfois la perte d'un emploi, l'obligation de déménager pour sa sécurité. Au-delà de ces barrières, il y a aussi des contre coups à l'intérieur même du mouvement féministe. Pour N., féministe lesbienne au Sénégal

"les féministes préfèrent mettre de côté la question de la discrimination sur la base de la sexualité pour éviter les controverses. Elles se concentrent sur le viol, la pédophilie, l'excision. Bien sûr c'est important mais pourquoi elles ne prononcent pas sur l'homosexualité. C'est l'autonomie des femmes. Donc nous exclure c'est aussi du backlash".





Naviguer entre féminisme, handicap et sexualité face au backlash antiféministe

Au Togo, l'histoire de T incarne la résistance discrète et la ténacité qui caractérisent l'activisme féministe sous pression. À vingt-neuf ans, elle vit avec un handicap — elle a perdu son pied droit dans un accident il y a six ans — et s'identifie comme lesbienne. Ses béquilles, autrefois symbole de survie, sont devenues un signe visible qui attire les regards, les moqueries et les insultes, mêlant validisme et homophobie.

Dans son quartier, le harcèlement est quotidien. On dit aux enfants de ne pas lui parler ; des parents font circuler son numéro de téléphone comme un avertissement ; les rumeurs la suivent au marché comme chez elle. Les étiquettes de « handicapée » et de « lesbienne » sont lancées comme des armes, destinées à la réduire au silence. À la longue, cette hostilité constante l'a forcée à déménager pour trouver un peu de paix et d'anonymat ailleurs. Ces humiliations quotidiennes, bien qu'individuelles, reflètent le backlash antiféministe plus large qui se propage dans la région. Il n'est pas toujours bruyant ni violent : il se cache parfois derrière des attitudes polies, le retrait d'opportunités ou la rupture silencieuse de liens sociaux. Pour des femmes comme elle, le backlash agit comme un système de contrôle social qui punit la visibilité et la différence. Les barrières dépassent la sphère publique. Les femmes LBQT et les femmes handicapées subissent une exclusion systémique — du travail, des réseaux communautaires, et même du droit à la parole sans peur. Beaucoup se censurent pour éviter d'être rejetées ou de perdre leur fragile sécurité. Le silence est aussi générationnel : les aîné·es rejettent souvent le féminisme et les identités LGBT comme « étrangères » ou « honteuses », laissant aux jeunes femmes le soin de se battre pour obtenir des mots, de la compréhension et de l'espace.

Pourtant, au milieu de ce climat étouffant, elle et d'autres ont bâti des formes subtiles de résistance. Un petit groupe WhatsApp de femmes LBQ leur sert de refuge — un espace pour se confier, se soutenir et partager des stratégies de survie. En tant que modératrice, elle aide à organiser des rencontres discrètes, souvent dans des appartements loués à l'abri des regards. Derrière les portes closes, elles célèbrent des anniversaires, tiennent des ateliers et recréent, l'espace d'un instant, des sanctuaires de rires et de solidarité. Ces rassemblements peuvent paraître modestes, mais ils portent une révolution silencieuse. Ils affirment l'appartenance dans une société qui cherche à les effacer. Par la solidarité numérique et le soin collectif, elles reconstruisent la confiance que la vie publique tente de leur arracher.

Pour elle, le backlash au Togo n'est pas seulement le vacarme des condamnations publiques ; c'est l'érosion lente de la liberté par le jugement quotidien et l'exclusion. Mais chaque message codé envoyé, chaque histoire partagée et chaque rencontre tenue en secret constitue un refus de disparaître. Dans ses mots et dans ses actes, le féminisme devient plus qu'un militantisme : il devient survie, tendresse et courage. D'exister malgré le silence.

Eli, femme Trans de la RDC raconte un épisode douloureux de sa vie de militante, lorsqu'en 2021 le ministre de la Justice s'est personnellement attaqué à elle. Elle a en effet fait l'objet d'une injonction de poursuites, avec motif de promotion de l'homosexualité, alors qu'il n'existe aucun texte de loi sur cette question. Son interpellation a été très médiatisée dans le pays. En dépit de son engagement dans de nombreux réseaux de femmes et de défenseurs des droits humains, elle déclare avoir été particulièrement blessée par le peu de soutien qu'elle a reçu **"Tout le monde s'est rétracté. Aucun communiqué, aucune prise de position publique. Je me suis retrouvée seule. Seule avec moi-même. On m'a laissée à la merci de ces gens".**

Les jeunes filles subissent aussi de manière disproportionnée les attaques anti-droits, même si elles sont plus nombreuses à revendiquer cette identité de féministe, par rapport aux militantes plus âgées. Pour M, 16 ans, le fait de s'identifier comme féministe et de parler ouvertement des VBG 'expose aux critiques, railleries et même des menaces dans son quartier: **"Il y a des mamans qui me pointent du doigt quand je passe pour dire à leurs filles de ne pas me ressembler. Il y a des garçons qui ont promis de me faire la peau. D'autres se moquent de moi et disent qu'une fois mariée je vais me taire".** Les attaques contre les féministes poussent en effet les jeunes filles à se taire et à ne pas parler des violences sexuelles qu'elles subissent. Les violences sont pourtant nombreuses et expliquent aussi pourquoi peu de jeunes femmes terminent leur scolarité **"Toutes mes camarades se sont mariées avant la Terminale. Avant 18 ans. On était nombreuses en 6eme. En Terminale nous n'étions que 2" affirme Mé. "Nous on s'oppose au mariage des enfants. C'est pour ça qu'ils sont contre nous".**

L'hostilité et les réactions négatives aux discours sur l'égalité des genres est particulièrement élevée dans les zones rurales et l'impact plus sévère. Ces zones en effet marquées par la prédominance des structures coutumières avec peu de possibilités de recours au droit positif. Les femmes vivant dans les zones rurales font face à plusieurs difficultés que les discours antiféministes renforcent.

L'une d'elle est celle de l'isolement face à la violence. une participanteen situation de handicap vivant dans le Nord du Togo déclare : **"Ici quand tu parles des droits des femmes on te regarde comme une perdue. L'accès à l'information est difficile. Les gens ne se dérangent pas pour m'insulter et s'attaquer à mon handicap. C'est très violent et j'ai peu de soutien".**

Une autre difficulté est liée à l'accès aux ressources et en particulier à la terre. Peu de femmes vivant en zones rurales possèdent les terres qu'elles cultivent, ce qui renforce leur dépendance vis-à-vis des hommes de leur famille ou de leur village. A Madagascar, D explique **"Les femmes n'ont pas le droit d'hériter les rizières dans lesquelles elles travaillent. Ce sont les hommes qui assurent ces obligations. Malgré la loi, très peu y arrivent. Lorsqu'on essaie de parler avec les autorités coutumières, certains refusent de nous rencontrer".**

En matière de VBG, les femmes vivant en zones rurales ont un accès limité aux institutions et doivent de fait se conformer aux décisions des chefs de famille ou de village. L'absence de cadre légal et de programmes de protection des VBG ne fait que renforcer l'impunité des agresseurs, exposant les femmes et leurs enfants à de nombreux abus. Par ailleurs, du fait des discours antiféministes, les réseaux ruraux d'appui aux femmes qui cherchent à autonomiser les femmes perdent leur légitimité et des femmes leaders subissent du harcèlement communautaire :

"On nous accuse souvent de monter les femmes contre leurs maris"
déclare une militnate du Madagascar.





CHAPITRE 3 :

FROM DE LA RÉSISTANCE À LA TRANSFORMATION SYSTÉMIQUE : STRATÉGIES ET INNOVATIONS




NON AU BACKLASH
SOUTENIR L'ACTION FÉMINISTE AFRICAINE

Les réactions négatives sont inhérentes au travail féministe et l'idée que les droits acquis le sont « pour toujours » est une utopie. Loin de rester passives face aux attaques et à leur augmentation, les militantes féministes des différents pays font preuve de créativité et d'une détermination renforcée pour maintenir et faire avancer la lutte pour l'égalité et la justice. L'évolution des réseaux féministes et les initiatives innovantes qu'elles portent, montrent des dynamiques de renforcement du mouvement, la diversification des stratégies et leur ancrage dans les réalités locales tout en restant connectées aux alliances féministes globales. Nous avons regroupé toutes ces stratégies autour de cinq piliers: l'ancrage local et décolonial pour contrer les récits culpabilisants et proposer des alternatives culturelles crédible , l'action collective et la solidarité transnationale pour minimiser les risques individuels et avoir du poids, la formation et la production autonome du savoir pour documenter les attaques et créer des fenêtres d'opportunités pour agir; la mobilisation numérique, l'engagement en politique et la créativité pour contourner les blocages juridiques et institutionnels .

1. "On montre que le féminisme et les traditions ne sont pas ennemis". Comment les féministes africaines ancrent leur discours dans les réalités africaines

Face aux discours qui présentent le féminisme comme une importation occidentale, un projet néocolonial et un danger pour les familles, les militantes que nous avons rencontrées développent des stratégies individuelles et collectives, le tout dans un discours profondément ancré dans les réalités qu'elles vivent. Cet ancrage se manifeste d'abord par la revendication de la continuité historique de leur engagement avec les résistances des femmes à l'époque précoloniale comme pour les luttes d'indépendance. Plusieurs figures de femmes qui ont historiquement marqué la vie politique et sociale sont mobilisées pour légitimer une tradition de lutte féminine proprement africaine.

En Côte d'Ivoire, en 2020, une militante lançait une campagne sur les réseaux sociaux **#VraieFemmeAfricaine pour s'attaquer aux stéréotypes sur les femmes africaines qui les déshumanise**, les invisibilise et servent de justification à leur domination. Des centaines de femmes de toute l'Afrique francophone vont participer et partager leur vécu et mettre en avant le rôle des femmes africaines dans les mouvements de libération, leur participation aux luttes sociales, économiques et écologiques, ainsi que leurs modèles d'action endogènes axées sur la solidarité et le bien-être collectif. Ce moment va marquer un tournant décisif pour le mouvement féministe ivoirien avec la création **de la Ligue ivoirienne des droits des femmes.**

Les militantes que nous avons interrogées s'appuient par ailleurs sur les langues et formes d'expression locales pour construire un discours accessible à tous et enraciné dans la réalité. Par exemple, en abordant le mariage des enfants, les violences domestiques, les violences sexistes et sexuelles dans les langues locales, cela permet de s'adresser directement aux autorités concernées et de réclamer la justice. En RDC, l'association Si Jeunesse Savait oriente son discours en tenant compte des conflits armés, de l'accès limité à l'éducation ou des violences sexuelles de masse. **"Notre contexte ici est assez spécial mais nous privilégions une approche en termes de protection des plus vulnérables, de la santé qui est un droit pour tous et de la prospérité communautaire. Tout le monde gagne quand il n'y a pas de discrimination"** (militante en RDC)

Au Tchad, les militantes dénoncent les inégalités de traitement entre les enfants dès leur naissance : **"Un bébé fille n'est pas accueillie comme un bébé garçon. C'est profondément injuste. Être rabaissée dès la naissance ne fera jamais avancer notre société" (Militante tchadienne).**

Pour réduire l'isolement dont elles font l'expérience au sein de leurs familles comme dans leur communauté, il existe dans chaque pays des groupes de soutien et d'entraide, ainsi que des programmes ciblés pour réduire la dépendance économique. militante tchadienne du Tchad

“Ce qui me fait tenir, ce sont mes sœurs. Sans la sororité, il y a longtemps que j’aurais abandonné”.

2. “Ensemble on est plus fortes” action collective et mobilisations régionales

L’action collective constitue l’une des armes les plus efficaces pour résister face au backlash antiféministe. Pour l’ensemble de nos répondantes, il n’y a que la synergie des actions qui puisse produire des résultats. Certaines féministes ont tenté d’agir seule, en dehors des cadres organisationnels, mais cela s’est avéré difficile et souvent contre-productif.

Récemment encore cantonnées aux sphères des réseaux sociaux, de nombreuses militantes interviewées dans cette étude ont opéré un virage stratégique et collectivement rejoint ou fondé des organisations, des coalitions et des réseaux, renforçant ainsi la mobilisation aux niveaux local, régional et international. C’est le cas de Axelle au Benin **“Je suis une activiste 2.0. Avant c’est uniquement sur les réseaux que je militais. Avec toute la pression que je subissais, j’ai compris qu’ensemble on est plus fortes”.**

On peut ainsi noter une tendance croissante dans la formation de collectifs et coalitions ouvertement féministes. En privilégiant les coalitions au-delà de certains enjeux qui divisent comme l’avortement ou l’homosexualité, plusieurs militantes reconnaissent l’intersectionnalité des luttes et le fait qu’il n’y a pas de lutte à sens unique. Il y a ainsi des ralliements ponctuels et stratégiques sur des thèmes comme les violences sexuelles ou les féminicides. Ça a été le cas en Décembre 2024 au Sénégal avec le “Dress code nu” [4] ou au Tchad [5] en janvier 2025 après le viol présumé d’une lycéenne par un commissaire. En RCA, les féministes ont mobilisé plusieurs centaines de personne autour d’une marche nationale contre les violences conjugales et les féminicides en juillet 2025[6].

Au niveau régional, on peut citer en **Afrique Centrale le réseau des jeunes féministes d’Afrique centrale (le REJEFEMAC)** [7] qui regroupe les féministes du Tchad, du Cameroun, de la RCA, de la RDC et du Gabon. Il y a aussi le GenEgalite ECCAS (Generation Egalite de la Communauté économique des États d’Afrique Centrale) qui regroupe plus de 55 organisations de jeunes et de féministes d’Afrique centrale, y compris le Burundi et la République du Congo). En Afrique de l’Ouest, on peut citer le réseau ouest africain des jeunes féministes.

Les militantes lesbiennes, bisexuelles, Queer ou Trans (LBQT) se réunissent aussi en réseaux nationaux et régionaux formels. C’est le cas de la **PI7, intitulé Plateforme Initiative des 7** qui regroupe des militantes LBQ de 7 pays (Benin, Burkina Faso, Cameroun, Cote d’Ivoire, Mali, Sénégal et Togo).
En mutualisant leurs forces, leurs connaissances et leurs ressources, les militantes parviennent à rendre plus visibles leurs luttes et leurs actions, mais aussi à obtenir des avancées concrètes

sur le terrain juridique, social et politique. Au Tchad, c’est désormais vers la Ligue que les gens se tournent lorsqu’il y a des cas de violences sexuelles et non vers le ministère de la femme. La ligue a en effet réussi à s’imposer dans l’espace public comme des actrices majeures sur les questions de genre et d’égalité. En se mettant ensemble pour dénoncer l’inaction du gouvernement et l’impunité qui caractérise les auteurs de violence, elles ont réussi à faire augmenter le nombre de plaintes pour viol et a mettre la pression sur les autorités afin qu’elles agissent :

”C’est dur d’obtenir justice mais on ne lâche pas” Militante tchadienne.

Au Bénin, le réseau ouest africain des jeunes féministes s’est mobilisé pour soutenir la légalisation de l’avortement en 2021 en menant des campagnes de sensibilisation, des formations communautaires et du plaidoyer politique.

Au Sénégal, grâce à leurs mobilisations, les féministes ont pu obtenir la requalification du viol

d'un simple délit a un crime ce qui alourdit la peine pour l'agresseur.

Certains réseaux régionaux existent sous forme de collectif informel mais sont en voie de formalisation. C'est le cas du réseau **Voix féministes d'Afrique (VOFA)** qui se veut une structure régionale francophone avec pour mission de renforcer le pouvoir d'action des militantes au plan régional, au niveau individuel et au niveau collectif.

Il existe par ailleurs de plus en plus d'initiatives qui se veulent inclusives des publics marginalisés comme les femmes en situation de handicap, les femmes vivant en zones rurales ou les femmes LBQ. En travaillant avec les radios locales à Madagascar ou en RCA, certaines organisations tentent spécifiquement de toucher les femmes vivant en zones rurales et à visibiliser les difficultés qu'elles rencontrent, qui sont assez différentes de celles que rencontrent les femmes en zones urbaines : **"On n'a pas forcément les mêmes problèmes mais tant qu'on ne donne pas la parole à ces femmes il y aura toujours cette division inutile entre nous" militante en RCA.**

L'une des plus grosses difficultés est l'inclusion des femmes qui subissent des violences et la discrimination sur la base de leur orientation sexuelle et leur identité de genre. Il est cependant possible qu'il s'agît pour l'instant de l'ignorance de leurs réalités, et pas forcément d'un refus ou d'une mauvaise foi, d'où l'importance de multiplier des espaces de dialogue et de rencontres. Eli, femme Trans de la RDC interpelle :

"Lorsqu'on est confrontée à la violence et à l'injustice, ce n'est pas le moment de discuter sur qui est une femme ou qui ne l'est pas. Il faut agir pour toutes les femmes".

En réponse à cette interpellation, une militante de la RDC déclare : "Ce n'est pas vraiment parce qu'on ne veut pas. Quand on parle de droits c'est pour tout le monde. On a toutes des opinions sur certaines choses à cause de la religion et autre. Il faut le dialogue. C'est difficile de s'engager dans quelque chose qu'on ne comprend pas".

3. Renforcement des capacités, Formation et production autonome du savoir

Dans l'action collective, en plus des campagnes de solidarité, des réseaux d'assistance juridique, il y a aussi la formation communautaire. Plusieurs initiatives ont émergé au plan national et régional dans le but de renforcer les capacités individuelles et collectives des militantes. Ces programmes vont des ateliers régionaux de formation sur des sujets comme la sécurité numérique, le montage des projets, la cartographie des risques, à des programmes de mentorat.

On peut citer par exemple les deux éditions de l'Université d'été féministe d'Afrique de l'Ouest et du Centre organisées au Sénégal en 2023 et en 2024. Cette université est la première initiative d'envergure en Afrique francophone à offrir une plateforme de dialogue intergénérationnel entre féministes d'Afrique de l'Ouest et du Centre. L'accent est mis sur le partage d'expériences chercheuses, leaders communautaires, expertes, et jeunes activistes. On peut aussi citer les écoles feministes telles **African women's camp ou l'Institut de Goree qui forment** les jeunes leaders féministes aux questions de plaidoyer, de communication et de gestion des projets.

L'Université interdisciplinaire Tassi Hangbe et les écoles d'activistes organisées par le **Queer African Youth Network visent le renforcement des capacités des activistes LGBT francophones**. Alors que les écoles activistes ont lieu tous les deux ans depuis 2014, la première édition de l'université Tassi Hangbe a eu lieu en 2023. La seconde édition aura lieu en Novembre 2025. La mission de l'université est la consolidation du mouvement LGBTQI en Afrique et la promotion de la justice sociale et les objectifs sont de créer des activistes et acteurs/actrices de la justice sociale plus informés, plus compétents et plus unis.

Le Ghana propose aussi plusieurs initiatives percutantes visant à cultiver le leadership féministe chez les femmes. **Le programme Young Female Leaders (YoFeL) Fellowship** de FEAD Ghana permet aux jeunes femmes d'acquérir des compétences

essentielles en matière de leadership féministe grâce à un institut intensif, un mentorat, des visites sur le terrain et des projets de changement social communautaire alignés sur les objectifs de développement durable (ODD)[8]

De même, le programme Women's Voice and Leadership (Voix et leadership des femmes) géré par NETRIGHT soutient les organisations féminines locales et régionales afin de promouvoir les droits des femmes et l'égalité des sexes, de renforcer les structures de gouvernance et de développer les capacités organisationnelles (netrightghana.org). En complément de ces efforts, le programme de formation intergénérationnelle pour les jeunes leaders féministes de WACSI propose un atelier de cinq jours conçus pour renforcer le leadership féministe, favoriser le mentorat intergénérationnel et élaborer des stratégies pour soutenir les mouvements féministes en Afrique de l'Ouest. Ensemble, ces programmes offrent aux femmes du Ghana des voies solides pour assumer des rôles de leadership, conduire le changement social et contribuer à une société plus équitable.

4. Les réseaux sociaux comme espace de résistance et de mobilisation

Les meilleures pratiques à l'échelle régionale montrent l'efficacité de l'engagement en ligne. Les réseaux sociaux se présentent même comme le cœur de la résistance dans plusieurs pays comme au Tchad, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Bénin, Togo. Ils sont devenus les espaces alternatifs privilégiés d'expression du fait des difficultés d'accès aux médias d'État ou aux médias grand public. Grâce aux hashtags, aux communiqués et lettres ouvertes diffusées en ligne sur leurs différentes plateformes, les organisations et militantes féministes ont organisé plusieurs campagnes sur Facebook et X. Ces campagnes ont fait émerger une nouvelle génération de cyber féministes très actives et à qui on donner désormais la parole dans les médias.

Au Cameroun, on peut citer #StopBopda en 2022, une campagne destinée à dénoncer un producteur camerounais influent et proche du pouvoir accuse de viols en série. Cet hashtag, repris près de 2 millions de fois au plan national, régional et global a permis de recueillir plusieurs dizaines de témoignages de victimes et a conduit à l'ouverture d'une enquête et finalement de la mise en examen de l'accusé. Cet évènement a contribué à une mobilisation féministe inédite au Cameroun et les militantes ont pu dénoncer la culture du viol et du silence et la nécessite de les adresser.

En Côte d'Ivoire, on peut citer la campagne **#StopAuViol** sur Facebook, Twitter et Instagram en 2019. Cette campagne a servi d'outil de sensibilisation et de dénonciation du viol et des violences basées sur le genre. Né dans un contexte de silence total autour du viol, souvent banalise et justifie par les normes patriarcales. #StopAuViol a été l'occasion de visibiliser l'ampleur de la culture du viol et d'appeler à la responsabilité collective mais surtout au devoir des autorités à protéger et à punir les auteurs de violence. **"On peut dire que c'est grâce à notre action collective qu'on a réussi à faire voter beaucoup de lois. La loi sur la protection des victimes de violences domestiques, de viol et de violences sexuelles est notre plus belle victoire. Cette loi prévoit la délivrance d'une ordonnance de protection en 24h en cas de danger pour la victime"** déclare l'une de militantes.

Cette stratégie a aussi donné ses fruits au Sénégal avec le **#NopiWoumapour "Je ne me tairais pas" en Wolof.** Lancée par les militantes à l'initiative du collectif des féministes du Sénégal, cette campagne a permis à de nombreuses femmes de témoigner publiquement et de façon anonyme de leurs expériences de violences sexuelles. Une occasion pour le collectif non seulement d'éduquer sur le consentement et la culture du viol, mais aussi d'interpeller la justice et l'État. Cela a renforcé le mouvement et a permis la repolitisation du viol et le changement de la loi. Surtout, cela a permis à de nombreuses femmes de briser le silence sur les violences sexuelles et de dénoncer leurs agresseurs.

Lors des convocations ou de harcèlement légal, les pairs assurent un soutien visible et immédiat sur les réseaux sociaux. En Mauritanie, c'est grâce à Facebook et TikTok que Soniya a évité la prison de justesse en 2024. Du fait de ses sorties très critiques sur le gouvernement, elle a été convoquée une première fois par la police qui lui a fait comprendre

qu'elle devait arrêter ses critiques. Lorsqu'elle a publié une nouvelle vidéo dénonçant la complicité de l'État avec les terroristes islamistes, elle a de nouveau été convoquée. Elle a poste sa convocation sur internet. Le jour où elle s'est rendue au commissariat, elle était accompagnée par plus d'une centaine de femmes venues lui témoigner leur solidarité :

"Ils m'ont interrogé du matin jusqu'au soir. J'étais fatiguée. Ils voulaient que je dise que je reçois de l'argent de l'étranger pour parler comme ça mais ce sont des mensonges. Ils ne pouvaient pas me garder plus longtemps parce qu'ils n'aiment pas la mauvaise publicité. C'est leur seule préoccupation"
(répondant Mauritanienne).

Dans chaque contexte, les militantes se soutiennent rapidement contre les cyberattaques, signalent en masse les utilisateurs qui harcèlent et coordonnent des actions collectives via les plateformes numériques. L'espace numérique devient ainsi un outil clé de protection, de mobilisation et de mise en visibilité des discours féministes, des discours qui sont difficilement accessibles dans les médias généralistes.



5. Soin et solidarité comme condition de survie collective

Le soin dans la résistance au backlash est d'abord individuel avant d'être collectif. **"J'ai appris à me couper, à me reposer, à respirer. Si on ne se ménage pas, on s'éteint"** (une militante de, 65 ans en RDC) ; **"Prendre soin de soi, ce n'est pas un luxe, c'est une forme de résistance"** (militante, Côte d'Ivoire).

Les stratégies individuelles mises en œuvre traduisent une résistance à la fois pragmatique et réflexive. Elles reposent sur la prudence, la protection de soi, de ses données et le soin. Dans les contextes hostiles comme le Tchad, la Mauritanie ou le Sénégal, les militantes se font discrètes dans les lieux publics. Elles évitent de se déplacer seules et surtout elles évitent la confrontation directe. Cette vigilance s'étend au numérique où pour se protéger contre le cyberharcèlement, elles utilisent des mots de passe sécurisés et parfois bloquent les commentaires dans le contenu qu'elles partagent. Pour leur bien-être personnel, certaines militantes utilisent deux puces téléphoniques afin de séparer le travail de leur vie personnelle. D'autres encore limitent les voyages à l'étranger et privilégient les déplacements à l'intérieur du pays. Le repos intentionnel, la thérapie ou la spiritualité sont autant de stratégies de soins personnels.

"Le soin n'est pas qu'individuel, il est aussi collectif. Prendre soin les unes des autres c'est protéger la lutte" (militante du Bénin). Au plan collectif, plusieurs activités sont mises en place en termes de soin et de prise en charge de la santé mentale. On retrouve des cercles de paroles dans tous les contextes que nous avons étudiés. Bien que les modalités de ces espaces varient d'un pays à l'autre, ce sont des espaces qui favorisent la cohésion du groupe, la solidarité et le



soutien. Ils prennent souvent la forme de causeries éducatives, de cafés féministes ou de sorties collectives ou activités ludiques. Selon les militantes, ce sont des espaces nécessaires qui créent un environnement de confiance et permettent parfois de résoudre des tensions dans le groupe. Les conflits existent à l'intérieur des collectifs comme dans le mouvement de façon générale. Les cercles de paroles permettent d'échanger sur différentes visions et expériences et de trouver des points de compromis.

"Être au milieu des femmes qui pensent comme toi et avec qui tu n'as pas besoin de justifier quoi que ce soit est énorme. On doit se justifier tout le temps. Lorsqu'on se rencontre pour parler, on se sent mieux après"

Au-delà du soin, il y a des projets d'urgence et des réseaux d'assistance en cas de danger. Les féministes camerounaises ont ainsi accueilli une militante du Tchad qui a dû s'enfuir pour sa sécurité. De même, c'est grâce au réseau Queer African Youth Network qu'Eli a pu quitter le Congo et trouver refuge en Côte d'Ivoire.

Il est important de noter toutefois que les moyens sont largement insuffisants pour soutenir cet aspect de l'engagement collectif et de la résistance. Peu d'organisations ont un budget sur le soin et la santé mentale, ce qui constitue une limite à un engagement sur la longue durée.



6. L'art comme terrain et outil de transformation sociale

Parce qu'elles ne s'adressent pas seulement aux autorités politiques mais aussi à l'ensemble de la société et à leurs communautés, les militantes que nous avons rencontrées souhaitent dépasser les débats intellectuels et les barrières culturelles. Elles utilisent pour cela des supports visuels, audio et vidéos pour faire passer le message de l'égalité et dénoncer les injustices. L'art comme outil de transformation sociale apparait clairement dans les expériences de résistance au backlash.

Par exemple, M jeune slameuse tchadienne de 16 ans explique qu'elle utilise le slam et la poésie pour aborder les tabous liés au corps, aux règles et aux violences sexuelles. C'est un moyen d'ouvrir la parole là où le silence est imposé.

Épi du Tchad décrit son art comme une forme de canalisation de sa colère et de reconstruction personnelle : **"Chaque poème que j'écris est une fissure dans les murs du patriarcat".** Au Tchad, grâce au concours d'art oratoire "Elles parlent" [9], les militantes de la ligue parviennent à mettre en avant les enjeux féministes qu'elles défendent. Le concours réunit des jeunes filles des collèges et Lycées et leur offre une tribune pour exprimer leurs rêves, leurs ambitions et poser les mots sur leurs maux.

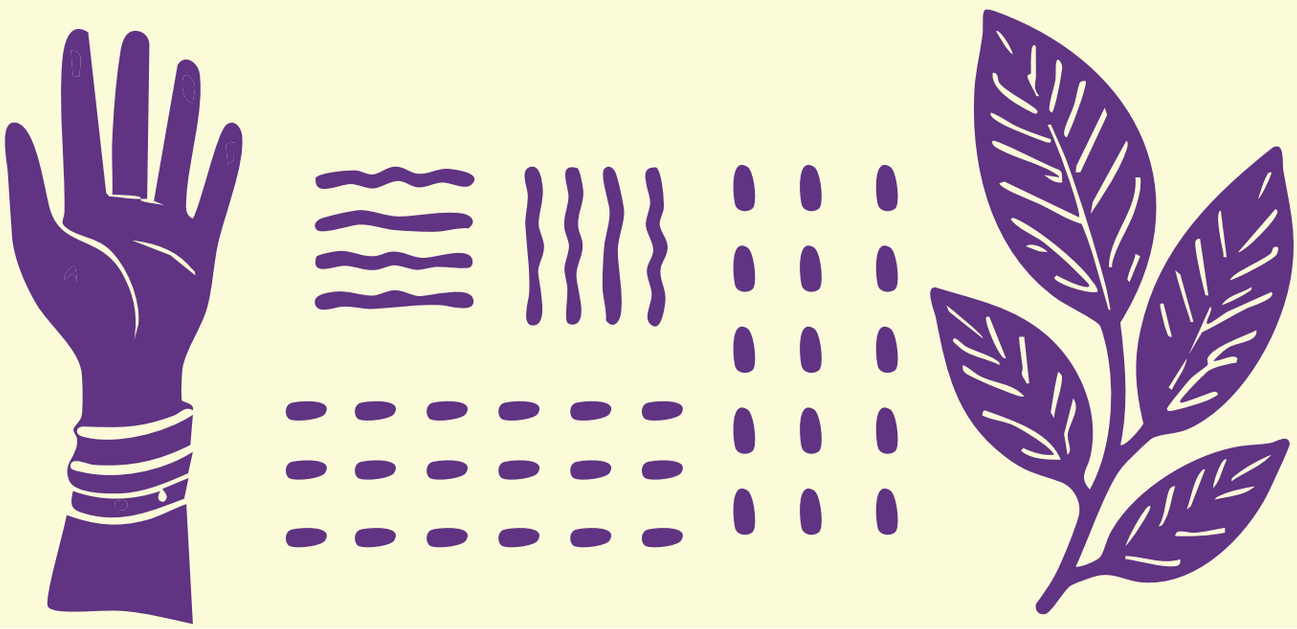
Au Togo, certaines organisations ont monté un théâtre communautaire pour parler des mariages précoces.

"Cela a touché beaucoup de parents. Quand on parle de dignité et de l'avenir des enfants, même ceux qui sont hostiles nous écoutent",
militante Togolaise

Au Ghana, sous l'impulsion des militantes féministes, la Commissaire à la condition féminine a transformé un concours de beauté universitaire en une plateforme de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles.

"C'était vraiment une grande avancée pour nous parce que c'est un discours qu'on n'entend jamais dans ce genre de concours"

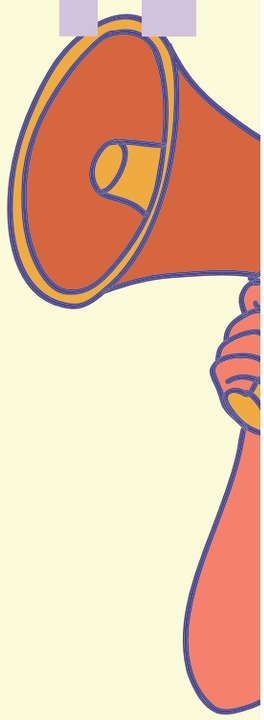
militante ghanéenne.





CHAPITRE 4.

DÉFIS ET RECOMMANDATIONS





Les militantes féministes et défenseures des droits humains affrontent des menaces multiformes telles que détaillées dans le chapitre 2 (pressions familiales et religieuses, cyber harcèlement, violences physiques, campagne de dénigrement, poursuites judiciaires, intimidations, etc.). Pourtant les outils de protection censés les soutenir ou les protéger sont pratiquement inexistants et précaires.

1. Des dispositifs inexistants ou improvisés

Dans la majorité des pays documentés, il n'existe aucun mécanisme national spécifique de protection pour les militantes féministes comme il en existe pour les journalistes par exemple. Le seul exemple est celui du Ghana qui, dans la foulée des discussions sur la loi anti LGBT en 2024, a créé une ligne d'appel permettant de fournir du soutien matériel et psychologique aux membres de la communauté LGBT en danger. En dehors de ce cas spécifique, tous les systèmes qui existent sont informels. Bien que cela témoigne de la résilience des féministes en contexte de backlash et c'est peut-être efficace dans l'urgence pour un cas ou deux, mais c'est fragile car dépendants des réseaux personnels et de la disponibilité des militantes.

Au Cameroun, en RCA, au Tchad ou en Mauritanie les féministes en danger sont logées chez des bénévoles, sans encadrement ni financement stable. Comme conséquences, de nombreuses militantes menacées continuent à vivre dans les mêmes conditions et les mêmes environnements hostiles, en limitant leur déplacement, parfois en se retirant pour leur sécurité physique et mentale (fatigue militante).

2. Soutien juridique limité, lent et peu accessible

Dans tous les pays documentés, le recours à la justice reste très difficile du fait non seulement de la lenteur des procédures et la complicité d'un environnement institutionnel hostile aux femmes, mais aussi du fait des coûts des procédures. Par exemple, les poursuites pour diffamation utilisées contre les activistes au Bénin ou au Sénégal exigent une défense technique coûteuse que peu de militantes peuvent s'offrir et qui ne sont pas budgétisés dans les plans d'action. Carine du Bénin déclare :
"quand on dénonce, on nous fait un procès pour diffamation. La CRIET (Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme) nous donne de lourdes peines". D'après une répondante du Sénégal

"Nous avons été convoquées par la police après la Campagne "Dress Code nu". Sans avocat, nous étions exposées".

Seules quelques ONG régionales comme UAF ou Avocats Sans Frontières offrent des soutiens ponctuels, mais souvent trop tardifs et inadaptés à l'urgence.

3. Dépendance financière et durabilité

Peu d'organisations ou de collectifs sont autonomes financièrement. La dépendance financière aux organisations extérieures est le premier obstacle à l'action collective durable. De fait, lorsque les priorités des bailleurs changent, cela marque la fin de certaines activités. Comme l'indique une activiste du Bénin,

"Trop de dépendance c'est risqué. Les gens disent qu'on est manipulé par l'occident ce qui n'est pas vrai. Mais quand 100% de nos activités sont financés par ces organisations-là, oui c'est risqué". Cette situation est confirmée par une ac-

tiviste du Cameroun “Les projets tombent à l’eau avec la fin des fonds”.

Dans la même lancée les fonds d’urgence destinés à la sécurité et à la protection sont difficiles à obtenir auprès des bailleurs parce que soumis à des procédures administratives inadaptées à l’urgence. En conséquence, les militantes dépendent de la solidarité interne ou de collectes informelles pour libérer une militante arrêtée ou payer des frais d’huissier ou d’avocat.

4. Coordination et communication

Malgré la formation de réseaux et de coalitions nationales, les organisations travaillent souvent en silo, sans réelle coordination et cela crée des rivalités internes, des petites guerres de leadership et la difficulté à mobiliser large. C’est que nous avons constaté à Madagascar, en RDC ou au Togo. Ces petites rivalités fragilisent la résistance et profitent aux mouvements anti-droits. Par ailleurs, la riposte aux attaques apparaît souvent réactionnelle plutôt que proactive, ce qui met plus en avant les discours antiféministes que les discours féministes. Les campagnes s’arrêtent sur les réseaux sociaux plutôt que dans les rencontres quotidiennes avec certains publics, d’où la difficulté à contrer la diabolisation des discours en ligne. Cette situation pose un réel défi d’adaptation culturelle des concepts et des principes qui sont défendues. Enfin, beaucoup d’expériences et de luttes ne sont pas archivées, ce qui fragilise la constitution d’une mémoire collective et la continuité : **“Si la prochaine génération doit tout recommencer à zéro, nous aurons échoué”** affirme une militante du Bénin. Observation renforcée par une autre militante du Cameroun : “Nous travaillons mais nous ne documentons pas, alors chaque génération recommence”.

Un défi observé dans les entretiens et les groupes de discussion est le manque de ponts entre les militantes et les juristes. Beaucoup de femmes ignorent leurs droits en tant que citoyennes et ne savent pas à qui s’adresser, ou craignent d’être ridiculisées par la police. De leur côté, les associations des femmes juristes ne sont pas assez réactives dans la prise en charge des cas, et paraissent même souvent déconnectées des réseaux des militantes. Lorsqu’elles sont attaquées, les militantes n’ont souvent que les conventions internationales à présenter pour se défendre (comme la Charte africaine des droits des femmes), ce qui, bien que valide, fragilise leur crédibilité publique.

5. L’intersectionnalité en question

Les questions générationnelles et intersectionnelles constituent aussi un nœud de fragilité importante dans chacun des contextes. Il existe une sorte de fossé (plus ou moins large) entre les militantes formées dans les années 1990-2000 (dans les projets de développement et de coopération notamment), et les militantes qu’on pourrait qualifier de la génération 2.0 (2010 à présent). Cette génération est plus numérique et se revendique volontiers radicale et intersectionnelle, voire queer. Souvent diplômées d’universités et fortement socialisées aux questions de genre et de sexualité, ces militantes redéfinissent les formes et le langage de la lutte. Une cohabitation qui produit des tensions palpables comme lors du focus group organisé à Accra [10]. Ce fossé s’exprime dans les approches, les outils, et même les valeurs perçues comme féministes. Au Tchad, une militante de 59 ans estime que **“ses filles”, qu’elle “adore” doivent se calmer dans la façon dont elles revendiquent. Les filles dont elle parle en revanche s’indignent “Si ce qu’on dit est vrai, pourquoi ne pas écouter le message ? On a le droit d’être en colère”.** A l’occasion de la journée internationale des droits des femmes 2025, plusieurs organisations de femmes se sont réunies dans un atelier et ont rédigé des recommandations au gouvernement. Parmi ces recommandations, la suggestion que le mari qui divorce doit laisser la maison à sa femme et à ses enfants. Les militantes de la ligue ont ainsi vécu avec humiliation les excuses publiques que la ministre en charge de la femme a prononcé du fait de vides débats que cette proposition avait suscité :

“On s’est sentie abandonnées et pas du tout soutenues”.

En RDC aussi, les jeunes féministes se plaignent que leurs aînées les accusent de provoquer inutilement la répression en étant trop visibles et trop radicales. Pour les militantes de moins de 35 ans, ces aînées seraient trop dans la compromission avec l'État ou les bailleurs : **"Certaines se sont institutionnalisées, elles ont oublié la rue"** affirme une militante du Sénégal. Cette fracture mine la cohésion du mouvement, surtout au moment où les discours antiféministes prospèrent. Les espaces de dialogue intergénérationnels émergent, mais ils sont encore embryonnaires et nécessitent une attention particulière.

Même quand la violence est reconnue, les mécanismes de protection restent faibles, mal financés et souvent inaccessibles pour celles qui en ont le plus besoin, notamment les femmes LBQ, les femmes en situation de handicap et les femmes vivant en zones rurales. Les centres d'hébergement pour femmes en danger sont déjà peu nombreux et souvent concentrés dans les capitales. Cependant, ils privilégient les cas de violences conjugales, rarement les menaces politiques alors que celles-ci sont réelles. Ils sont aussi inaccessibles pour certaines femmes.

Au Cameroun, les militantes du collectif **Stop Féminicides 237** évoquent même que les refuges existants n'acceptent pas les militantes "trop visibles" (en référence aux femmes masculines) pour ne pas s'attirer des ennuis. Les espaces féministes comme les fonds d'urgence à destination des militantes ne sont pas adaptés à la confidentialité qu'exige leur orientation sexuelle. Peu de collectifs féministes osent s'exprimer sur l'homosexualité et souhaitent que ce soit les femmes LBQ qui portent cette responsabilité. Seulement, s'identifier comme LBQ est plus dangereux que s'identifier comme féministe et peut conduire à la prison.

La question du handicap révèle aussi la hiérarchie implicite des luttes féministes, souvent centrées sur les femmes valides, urbaines ayant été scolarisées. Dans la quasi-totalité des contextes, le handicap demeure une question sociale et non politique, tout comme la question de l'orientation sexuelle relèverait de l'intime et non du politique. D'après une , militante camerounaise en situation de handicap **"le féminisme dominant doit reconnaître le handicap comme une expérience politique et l'adresser correctement. Combien de sièges d'associations féministes sont accessibles aux femmes en fauteuil roulant par exemple ? (...) Les femmes déficientes intellectuelles sont violées tous les jours mais est-ce que les féministes en parlent ?"**

6. Quelques pistes de solution et recommandations

Pour surmonter ces défis, nous proposons des pistes suivantes à destination du membres du consortium mais aussi des organisations ayant pris part à cette étude. Certaines pistes sont déjà adressées dans la boîte à outils que nous proposons en complément de ce rapport.

- **Créer et financer des protocoles d'urgence féministes nationaux et régionaux.** Parce que l'absence d'un dispositif d'urgence partagé rend chaque militante vulnérable et fragilise l'ensemble du mouvement, il faut un protocole régional d'urgence qui combine numéros d'alerte, fonds de solidarité et une application sécurisée de signalement. Un tel protocole ferait qu'une attaque contre une militante quel que soit le pays, ne serait plus un drame isolé mais un signal de mobilisation à l'échelle du mouvement.
- **Mettre en place un fonds d'urgence mutualisé qui garantit la rapidité et l'autonomie de la protection.** Les procédures existantes rendent impossible une réaction rapide. Sans trésorerie d'urgence, la protection dépend des charités individuelles, ce qui ne permet pas une protection fiable.
- **L'enjeu de transmission. Parce que résister c'est aussi transmettre, il faut faire du lien générationnel un acte politique à part entière.** Pour cela, nous proposons d'instituer des espaces intergénérationnels permanents, financer et ritualiser comme les dialogues nationaux, les mentorats ou la co-écriture de manifestes féministes. Cela passe aussi par redistribution du pouvoir décisionnel et financier comme l'exigence d'avoir au moins une jeune de moins de 25 ans et au moins une femme de plus de 40-50 ans dans les conseils d'administration et les exécutifs.
- **Créer des alliances structurées entre avocates et collectifs féministes afin qu'une militante convoquée ou poursuivie ne devrait pas chercher une avocate au hasard.** Elle devrait simplement activer un réseau préétabli de juristes formées à la défense des droits humains et des droits des femmes en particulier.
- **Documenter, archiver.** Le silence autour des attaques des militantes permet au backlash de se répéter et de s'étendre. La documentation

doit être pensée comme une arme politique et utilisée comme preuve collective. De plus, rendre visible ces attaques et exposer les auteurs crée un effet de dissuasion.

- **Documenter les bonnes nouvelles, les succès et les impacts.** Si les victoires ne sont pas documentées, elles s'effacent. Le backlash exploite précisément ces oublis. Documenter les bonnes nouvelles féministes contribue à déconstruire la peur et construire un bouclier politique pour empêcher les forces conservatrices de réécrire l'histoire. Par ailleurs, la joie partagée devient une énergie politique et brise le sentiment d'impuissance.
- **Institutionnaliser le soin dans les politiques de gouvernance.** L'épuisement chronique et le découragement sont présents partout. En intégrant le soin comme culture organisationnelle et non comme activité ponctuelle. Cela passe par une politique interne de bien-être avec un budget dédié.

RÉFÉRENCES

1. https://gate.ngo/wp-content/uploads/2024/02/2024-GATE-Recognizing_Documenting_and_Addressing_Anti-Gender_Opposition.pdf; https://adsock.org/wp-content/uploads/docs/ADSOCK_Resource_Book_2021_Final.pdf; https://counteringbacklash.org/cards-against-backlash/; https://counteringbacklash.org/.
2. L'OMD 3 est explicitement consacré au genre : promouvoir l'égalité des sexes entre les hommes et les femmes, et l'autonomisation des femmes. La dimension genre traverse aussi cinq des autres OMD. Notamment l'OMD 1 sur la réduction de la pauvreté, l'OMD 2 surl'éducation primaire universelle, l'OMD 4 et 5 sur la santé maternelle et infantile et l'OMD 6 sur le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies.
3. https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Final_Global_Study_English_3_Oct.pdf
4. https://www.facebook.com/warkhatv/photos/invitation-au-sit-in-contre-les-f%C3%A9minicides-au-s%C3%A9n%C3%A9galparce-que-nos-vies-compten/1194023919401021/?_rdr
5. https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250105-tchad-sit-in-de-femmes-%C3%A0-ndjamena-pour-d%C3%A9noncer-le-viol-collectif-d-une-jeune-fille-de-17-ans
6. https://www.facebook.com/p/Marche-Nationale-Contre-les-Violences-Conjugales-en-RCA-61577212116759/
7. https://www.rejefemac.org/
8. https://www.feadghana.or
9. https://www.facebook.com/mrtvtchad/posts/%F0%9D%97%94%F0%9D%97%A5%F0%9D%97%A7-%F0%9D%97%A2%F0%9D%97%A5%F0%9D%97%94%F0%9D%97%A7%F0%9D%97%A2%F0%9D%97%9C%F0%9D%97%A5%F0%9D%97%98-la-grande-finale-du-concours-dart-oratoire-elles-parlent-tchad-2025/660192270502433/
10. Plusieurs militantes n'ont pas pu s'exprimer et ont demandé à s'entretenir individuellement avec la référente pays sur leur expérience et leur vécu.








NON
AU
BACKLASH
SOUTENIR L'ACTION FÉMINISTE AFRICAINE